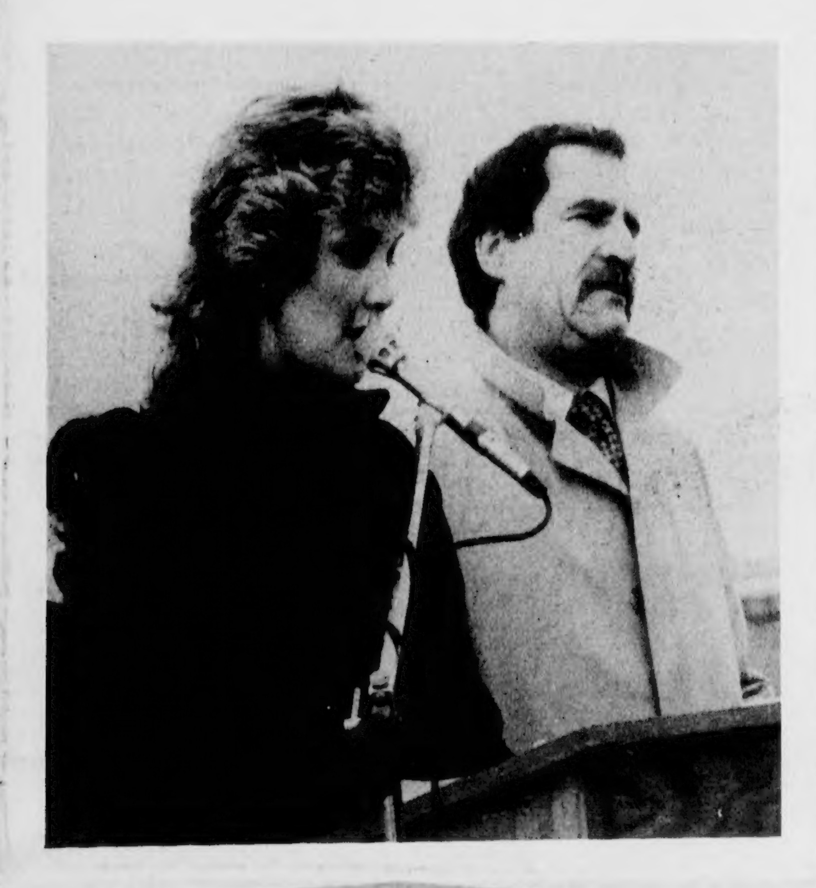
L'hebdo des francophones du Manitoba depuis 1913

LA LIBERTÉ

Tirage: 11 000

Volume 71 No 41 Saint-Boniface, le vendredi 25 janvier 1985



En avant marche!

À Saint-Boniface, l'Année internationale de la jeunesse a commencé dans le froid.

Sur la photo: Lianne Lagassé du Collège Gabrielle-Roy et le ministre de l'Environnement, Gérard Lecuyer.

L'accent

La prise de vue

A l'affiche

Vos rendez-vous culturels en 10 et 11.



Deux Danseurs durant le spectacle **Fresque.**

SPORT

Guy Le Madec pilote le VOL 84/85 et Lucien Chaput rencontre Denis Pattyn.

POLITIQUE

Jean-Marie Taillefer établit un parallèle entre le Québec et le Manitoba.

Au temps de la Prairie

Marcien Ferland et Auguste Vermette ont passé de nombreux moments ensemble. Pour rendre hommage au peuple métis.

Voir page 5.



Québec — Manitoba: des liens?

COMMENTAIRE

Dernièrement, la Cour supérieure du Québec annulait une section de la Loi 101 empêchant l'utilisation d'une langue autre que le français sur des enseignes commerciales.

Dans un article du Free Press du 14 janvier dernier, le journaliste Frank Walker nous rappelle certains faits de l'évolution linguistique au Canada. La monnaie de papier est seulement devenue bilingue au cours des années 30. Les bureaux de poste au Québec en milieu rural avaient des enseignes unilingues anglophones jusqu'à la fin des années 50. Ce n'est qu'au début des années 60 que les députés canadiens ont reçu leur salaire avec des chèques bilingues.

Ce ne sont que quelques exemples du lent développement dans la reconnaissance linguistique des Canadiens français.

Les années 60 et la "révolution tranquille" allaient apporter beaucoup de changements. L'utilisation des pouvoirs de l'État pour apporter des changements drastiques dans les secteurs social, économique, éducationnel et autres ont permis au Québécois de se questionner et de bâtir une nouvelle confiance en lui-même et dans son avenir.

Au cours des années 60 et 70, des lois furent passées pour assurer la primauté de la langue française au Québec telles la loi 22 et le bill 1 qui allait devenir la loi 101. La minorité anglophone du Québec, qui avait toujours connu une situation privilégiée au sein de cette province eut à faire face, tout à coup, à quelques-unes des injustices qui constituèrent une partie intégrale de la vie quotidienne des minorités francophones hors Québec.

"A viable Community"

Cependant, à la grande joie de la minorité anglophone du Québec, le gouvernement de la province avait aussi passé une Charte des droits et des libertés de la personne. La Cour supérieure du Québec, basant sa décision sur cette charte provinciale, indiqua que les gens ont le droit d'utiliser la langue anglaise sur des enseignes, pourvu que la langue française soit également présente. L'équilibre linguistique était en quelque sorte rétabli même si le français conservait sa primauté de langue première du Québec.

Peut-on établir des liens avec le Manitoba? Il est très difficile de dresser des parallèles entre la situation des anglophones du Québec et celle des francophones du Manitoba sauf quant à leur similarité en tant que minorité en fait de nombre. Toutefois, lorsqu'on parle de rétablir l'équilibre entre les deux groupes au Québec, on ne peut pas parler d'une solution identique pour le Manitoba.

Entre la minorité anglaise, qui a été choyée dans le passé et la minorité franco-manitobaine qui a été presque anéantie dans le passé par des mesures systématiques, préméditées et légiférées par la majorité, les différences sont grandes.

Ce n'est pas mon intention de les énumérer. Cependant, il est important que les juges de la Cour suprême prennent en compte ce facteur essentiel, si l'on veut parler d'un début d'équilibre linguistique au Manitoba.

Ce genre d'équilibre doit être atteint à travers le Canada, si les promoteurs de la thèse du bilinguisme canadien espèrent voir leur rêve se réaliser. Sinon, la thèse indépendantiste soit dans l'Ouest ou l'Est reprendra des forces et les promoteurs pourront peut-être encore espérer arriver à leurs fins.

En terminant, il serait important de reprendre certaines recommandations que le Free Press soumet au gouvernement manitobain, en prévision du jugement de la Cour suprême, dans un éditorial paru le 7 janvier.

"It (le gouvernement manitobain) should seek as far as possible to provide to French-speaking Manitobans both the French-language services that will be really useful to them and the long term guarantees that will help protect a viable French-speaking community far into the future."

Jean-Marie TAILLEFER

Lettres à LA LIBERTÉ

La journée mondiale des lépreux

M. le rédacteur,

Nous arrivons au 27 janvier, et c'est ce jour-là que, partout dans le monde, on fête les lépreux.

Puis-je vous demander une petite place pour eux dans votre journal? Je le reçois depuis 1913, année de mon arrivée au Manitoba.

Pourriez-vous mettre en rouge, et en évidence, seulement cette phrase: Dimanche, 27 janvier, journée Mondiale des lépreux.

Déjà, dans différentes paroisses, c'est annoncé et une petite banque attend les dons des bienfaiteurs. (Il n'y a pas de petits dons, chacun donne selon ses moyens). Ça se fait ici, pendant toute l'année, avec succès. Tant de gens ignorent encore la présence de ces millions de malheureux!

Célestine Gérardy
Saint-Labre
le 20 janvier 1985

Un espoir

M. le rédacteur,

Je tiens à exprimer ma gratitude à Maurice Prud'homme pour le panégyrique qu'il a si bien adressé à l'endroit de Marius Benoist par la voie de votre journal La LIBERTÉ.

M. Prud'homme, son compagnon de longue date, était bien en mesure de rendre justice à un concitoyen aussi méritant et de le faire connaître à sa juste valeur.

Marius Benoist nous a certes légué comme héritage un patrimoine des plus appréciables que nous saurons mettre à profit, j'ose l'espérer.

Maria Prenovault, s.n.j.m.
Saint-Boniface
le 21 janvier 1985

"La jeunesse ne passera pas son temps à regarder son nombril"

Ronald Reagan a dû annuler sa parade d'inauguration: il faisait trop froid à Washington! Ce qui a sans doute fait sourir les jeunes franco-manitobains qui ont lancé officiellement, en plein air, le 24 janvier, l'Année internationale de la jeunesse.

Pour montrer qu'ils "n'ont pas froid aux yeux".

L'Organisation des Nations Unies a déclaré 1985 l'Année internationale de la jeunesse. La jeunesse, c'est les 15 à 25 ans. Pour souligner ce fait, le Conseil jeunesse provincial (CJP) a décerné une plaque à Chantal Bérard, la première manitobaine francophone à atteindre ses 15 ans cette année.

Le CJP a surtout pris l'occasion pour étaler le programme des huit prochains mois. On ne trouve rien de particulièrement nouveau dans la programmation "Jeunesse 85".

Un stage de formation en leadership pour les quelque 60 élèves de la 9e et 10e année. Deux relais-jeunesse au Festival du Voyageur. Une participation accrue à l'assemblée annuelle de la Société franco-manitobaine. Des stages en lobbying politique.

Chômeurs?

Un événement toutefois semble avoir été conçu pour frapper l'imagination: la marche de Batoche, organisée conjointement avec le Comité du centenaire Louis-Riel, qui se tiendra de la mi-août à la mi-septembre. De 300 à 400 jeunes francophones du Manitoba et de la Saskatchewan pourraient marcher, en relais de 5 à 10 kilomètres, le trajet de Batoche *(où Louis Riel s'est rendu à l'armée canadienne)* à Saint-Boniface. Ils arriveront juste à temps pour la grande fête provinciale de clôture, prévue durant la semaine du 12 au 15 septembre.

Le directeur du CJP, Vincent Dureault, explique: "L'Année internationale de la jeunesse, ce n'est qu'un dossier. Le CJP demeure toujours l'organisme des jeunes et s'occupe à promouvoir les intérêts politiques, économiques et éducationnels des jeunes francophones du Manitoba".

Ceci dit, la jeunesse francophone n'est pas un groupe homogène. On lui reconnaît trois secteurs distincts: les élèves des écoles secondaires, les étudiants universitaires et les jeunes travailleurs.

Les secondaires. "On a reçu, l'année dernière, 22 500$ du Secrétariat d'État pour la planification des activités de l'Année internationale. Ce qu'on a voulu faire, précise Vincent Dureault, c'est impliquer autant d'organismes que possible. Le stage de formation des élèves secondaires est organisé en collaboration avec le Bureau d'éducation française. Avec le Cercle Molière, lors du Festival Théâtre Jeunesse, on aimerait que ce soit, cette année, un véritable festival des arts, avec peintures, photos, tout ce qui relève du domaine artistique".

Lors du stage de formation, les participants se pencheront sur la possibilité de créer une Fédération des élèves secondaires.

Les étudiants universitaires. Le CJP travaille de très près avec l'Association des étudiants du Collège universitaire de Saint-Boniface. "On sera présent à la journée des carrières à la fin janvier, laisse savoir le directeur. Et on va faire front commun avec eux au sujet des coupures au programme de création d'emplois Été-Canada".

Les jeunes travailleurs. "Ceux qu'on appelle les jeunes chômeurs?" demande ironiquement Vincent Dureault. "Les rejoindre, ça toujours été le problème..."

Un problème avec une solution? "On rencontre le député de Saint-Boniface, Léo Duguay, au début février. D'ailleurs, c'est lui qui nous a demandé du *feedback* au sujet du chômage chez les jeunes. Il communiquera nos attentes à Flora Macdonald, la ministre fédéral de l'Emploi".

Le CJP compte aussi travailler avec le ***Comité provincial de l'Année internationale de la jeunesse*** "pour faire sentir la présence des jeunes et faire valoir leurs opinions sur des questions telle la situation de la femme, des handicapés et des autochtones". Explications?

"Il y a un rapprochement entre le CJP et les autres groupes de jeunesse de Winnipeg, précise Vincent Dureault. On a déjà rencontré le Boys and Girls Club de Winnipeg et la Croix Rouge. Enfin, on veut laisser savoir que la jeunesse francophone a d'autres problèmes à coeur que la francophonie, qu'elle ne passera pas son temps à regarder son nombril".

Ou encore, pour reprendre les mots du président du CJP, Michel Roy, "Nous, la jeunesse, devons, en cette Année internationale de la jeunesse, surpasser la parole".

Lucien CHAPUT



Nicole Fontaine, élève de l'école secondaire de La Broquerie, prononçant le mot de bienvenue au lancement officiel de l'Année internationale de la jeunesse. On reconnaît aussi Neil et Léona Gaudry, Gérard Lécuyer, Lianne Lagassé, Guy Savoie, Mireille Fréchette, Bill Norrie et Bernice Parent.



LES CHIENS D'GARDE DE L'ONCLE SAM.

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par Presse-Ouest Ltée, au service de 11,000 foyers du Manitoba français.
Membre de
APF Association de la presse francophone hors Québec

Rédacteur en chef (par intérim): Bernard BOCQUEL
Journaliste: Lucien CHAPUT
Journaliste: Roland STRINGER
Administratrice: Gisèle GOBEIL
Publicitaire: Maurice SABOURIN
Typographe et correctrice: Odette DELISLE
Graphiste: Cyril PARENT
Secrétaire relationniste: Ginette PÉLOQUIN

Toute correspondance doit être adressée à **La LIBERTÉ,** Case postale 190, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées à la demande du signataire. Les bureaux sont situés au Centre culturel franco-manitobain, 340, boulevard Provencher. Tél.: (204) 237-4823.

L'abonnement annuel coûte 18,50$ au Manitoba, 22,50$ partout ailleurs au Canada et 27,50$ à l'étranger.

Heures de bureau: 9h00 à 12h00 et 13h00 à 17h00 du lundi au vendredi.

La LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Derksen Printers.

Enregistré comme courrier de deuxième classe: No 0477.

La LIBERTÉ
C.P. 190
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4
237-4823

Gilles Roch dans la course pour Springfield:

"Pas confortable avec les socialistes"

"I strongly feel that as a member of a majority government I can and will contribute to checking the SFM's undue influence and power over our lives and livelihoods".

Gilles Roch, 32 ans, commissaire de la Seine, hôtelier, n'a pas mâché ses mots en annonçant au président de l'association des conservateurs de Springfield qu'il se portait candidat à l'investiture du PC dans cette circonscription représentée par le ministre des Affaires municipales, Andy Anstett.

Les critiques du membre des Commissaires d'écoles franco-manitobains à l'égard de la Société franco-manitobaine ne sont pas nouvelles.

"J'ai l'impression que l'actuelle commission scolaire de la Seine est contrôlée par la SFM. En faisant élire des commissaires de leur point de vue, ces commissaires ne répondent plus aux résidants, mais à un organisme d'en dehors."

C'est pourquoi une des raisons qui incitent Gilles Roch à tenter de représenter le parti conservateur "c'est de reprendre le contrôle du gouvernement. Il semble que le NPD est au lit avec la SFM."

Pour appuyer ses affirmations, le candidat à la candidature donne comme exemple "l'affaire de l'article 23. Les négociations ont eu lieu en arrière, les portes fermées. J'ai l'impression qu'ils ne voulaient pas que le public sache."

L'hôtelier de Lorette veut aussi se présenter au provincial pour des raisons économiques. "Étant en affaires, je ne suis pas confortable avec les socialistes."

Certains se souviendront que Gilles Roch s'est déjà affiché néo-démocrate. "C'était quand j'étais jeune. Maintenant, je suis désillusionné. Le NPD a toutes sortes de belles idées. Mais une fois au pouvoir, il faut s'apercevoir que ce n'est pas que des roses. Alors il faut faire des choses bien pratiques. En fait, j'étais essentiellement pris dans l'affaire Schreyer. Pawley, lui, est plus socialiste."



Gilles Roch, candidat à la candidature dans Springfield.

Celui qui a la carte du PC depuis 1976 est actuellement le seul candidat déclaré pour porter les couleurs des bleus dans Springfield. Il ne s'attend toutefois pas à être nommé sans concurrence lors de la réunion du parti prévue pour la mi-avril.

Ses atouts pour battre le ministre des Affaires municipales? "L'élection a été juste pour Anstett et il a obtenu une grosse majorité à Lorette. Moi, j'ai un bon support comme commissaire de Lorette. Aussi, il faut regarder la possibilité d'être réélu. J'ai été élu commissaire en 1980 et réélu en 1983. Enfin, il ne faut pas oublier le mécontentement contre le gouvernement."

Le natif de Notre-Dame-de-Lourdes, résidant de Lorette depuis 1971, tient à souligner qu'il veut "défendre la francophonie" mais "Il faut y aller tranquillement. 1983, c'était une tragédie. C'est bien beau ce qui s'est passé il y a plus de 100 ans. Il faut vivre avec les réalités d'aujourd'hui. J'aime la manière qu'ils ont choisi en Ontario: sans chicane."

Gilles Roch se prononce par ailleurs contre l'avortement et contre le port obligatoire de la ceinture de sécurité et du casque. Il estime que "le peuple devrait contrôler le gouvernement et que les députés devraient être responsables à leurs contribuables et non à des organismes comme la SFM ou la Manitoba Federation of Labour. Le gouvernement NPD écoute seulement ceux qu'il veut écouter."

Dans sa lettre au président du PC de Springfield, Gilles Roch traduisait ainsi sa pensée (citée par le Carillon News): *Roch went on to say the society (SFM) controls "the provincial government and especially our MLA who dances to their tune upon request".*

Réaction d'un porte-parole de Andy Anstett: "Le Ministre n'a pas de commentaires. Sinon qu'il a trouvé l'article quelque peu amusant." Pour sa part, la SFM s'est limitée à trois mots: "pas de commentaires."

Bernard BOCQUEL



SERVICES EN FRANÇAIS

NOTRE VILLE À L'ÉTUDE

Le Comité de révision de la loi sur la Ville de Winnipeg tiendra ses audiences publiques dans les prochains mois. Ce comité, présidé par Me Laurie Cherniack examinera le fonctionnement de la Ville de Winnipeg pour ensuite proposer au gouvernement provincial des changements à la loi.

La Ville de Winnipeg fournit à ses résidents des services essentiels tels que les services de la police, des eaux, des égouts, du transport en commun, des bibliothèques, etc. Ce comité veut consulter les Winnipégois et entendre leurs préoccupations.

Les langues officielles

La partie III de l'Acte de la Ville de Winnipeg porte sur l'usage du français à la Ville de Winnipeg. Lors de l'amalgamation des anciennes villes de Saint-Vital et de Saint-Boniface, la partie III avait pour but de garantir aux résidents de ces villes la même qualité de services en français. **Cependant, la partie III est très restrictive dans la façon qu'elle est interprétée par les fonctionnaires et les élus de la Ville de Winnipeg.**

Certains services en français sont tout de même disponibles. Par exemple, le poste du greffier dans le district de Saint-Boniface/Saint-Vital et quelque 21 autres postes sont désignés bilingues. Quelques panneaux de signalisation routière sont bilingues et depuis quelques années un traducteur est responsable pour toutes les communications bilingues.

La plus grande faiblesse de la partie III de l'Acte de la ville de Winnipeg est que rien au niveau administratif assure le respect de l'esprit ou de la lettre de la loi. Aucune coordination des services en français pour les résidents de Saint-Boniface/Saint-Vital est assurée. La partie III ne tient pas compte des francophones et des citoyens bilingues de Saint-Norbert qui sont maintenant desservis par la Ville de Winnipeg.

Des initiatives de réorganisation visant une meilleure qualité de services bilingues offerts à la population Winnipégoise sont nécessaires. **C'est pourquoi les résidents de Saint-Boniface, Saint-Vital, Saint-Norbert, le Parc Windsor et tout citoyen voulant des services en français de la Ville de Winnipeg sont appelés à faire valoir leurs opinions en présentant un mémoire oral ou écrit au Comité de révision de la loi sur la ville de Winnipeg.**

Ceux désirant plus d'informations ou même comparaître devant le comité veuillez contacter M. Gordon Mackie au 945-2492 ou la Société franco-manitobaine au 233-4915.

Assemblée annuelle de la SFM
le 2 mars 1985

Qu'on donne au peuple métis ce qui lui revient

Au temps de la Prairie

La semaine prochaine, une nouvelle série débutera dans La LIBERTÉ, intitulée Au temps de la Prairie.

L'idée vient de Marcien Ferland, le chef de chorale des Intrépides.

Depuis deux ans, en préparation à une pièce qui sera montée cette année au CCFM dans le cadre du centenaire de Louis Riel, il a rencontré régulièrement un neveu par alliance de Riel, Auguste Vermette, nonagénaire à la mémoire peu commune.

Auguste Vermette lui a confié ses souvenirs. Et, de conversations en conversations, Marcien Ferland a pu vivre ce temps de la Prairie, quand le Métis était maître de son territoire; quand Ottawa n'était pas intéressé aux immenses plaines de l'Ouest peuplées de bisons.

Ce temps de la Prairie, l'auteur des Batteux a tenu à le partager avec les lecteurs de La LIBERTÉ sous forme de chroniques qui seront publiées chaque semaine durant les prochains mois.

Votre rendez-vous avec **Au temps de la Prairie** commence la semaine prochaine...



Marcien Ferland et Auguste Vermette. Que pense ce raconteur métis des Métis qui ne sont pas fiers de leur origine? "C'est parce qu'ils ne connaissent pas mieux. Les Métis n'ont rien fait de mal pour avoir honte d'être Métis."

D'abord, c'est sa voix qui impressionne. Puis, au fil des questions, c'est la mémoire d'Auguste Vermette qui marque. Faut-il ajouter que ce Métis, né à Saint-Pierre le 9 février 1891, est un raconteur-né très fier de ses origines?

"J'aimais entendre mon père quand il racontait. Quand il y avait de la visite, il racontait des souvenirs. J'étais intéressé au plus haut point. Mais il y avait un inconvénient. S'ils voulaient parler de quelque chose qu'ils ne voulaient pas qu'on comprenne, alors ils parlaient en cris et je perdais le fil de l'histoire".

Des histoires qui n'étaient sûrement pas destinées à des oreilles d'enfants. Car Toussaint Vermette a transmis à son fils les choses importantes, "les incidents de 1869/70. Il racontait comment le trouble a pris. Au début, tous les Métis étaient pour Riel. Seulement, avec la propagande de Donald Smith en 1870, une famille s'est revirée. Puis une autre, et encore une autre... Les familles riches étaient contre Riel. À cause de la jalousie, de l'ambition".

Écoutez le père!

Le centenaire de la pendaison du père du Manitoba évoque donc des images particulièrement vivantes pour Auguste Vermette. "Ça me rappelle tous les sacrifices et tous les troubles qu'ont eus les pauvres Métis".

Ce nonagénaire en tire cependant une grande fierté. "Dans les premiers temps, les Métis ont été bafoués par les Canadiens français. Mais je savais que si le Manitoba existait, c'était grâce aux Métis. Le père Jolys l'a dit à Saint-Pierre: si vous avez la liberté de parler français et droit à la religion, c'est grâce aux Métis".

La tradition de l'histoire orale, Auguste Vermette l'a constamment poursuivie avec sa descendance, parce que "c'est important qu'ils connaissent l'histoire". Sa fille Augustine Abraham en témoigne: "À l'école il fallait apprendre que Riel était un rebelle... *Dites à la maîtresse que ce n'est pas ça! Occupez-vous pas des livres, écoutez le père!*... C'est ça qui nous a fait aimer d'être Métis. Alors quand la maîtresse disait: *laisse faire ce que dit ton père*, ça faisait de la peine".

Augustine Abraham n'aurait sans doute pas eu un grand succès en racontant à sa maîtresse l'histoire préférée de son père: la dernière chasse au bison de Toussaint Vermette, en 1868, au Montana. "Ça en prenait des pas, pour se rendre là". Des pas et du temps: parti au commencement de mai, le père est revenu avec la viande séchée à la fin juillet. Au grand étonnement des autres Métis qui avaient refusé de l'accompagner.

"Ils voulaient lui prendre la viande et lui couper les attelages. C'était la loi non écrite. Celui qui allait chasser sans avertir les autres, on lui prenait la viande et coupait les attelages... Prenez ma viande, mais ne coupez pas mes attelages, j'irai chercher d'autre viande".

Mais Toussaint Vermette n'a pas eu à subir cette injustice, car son frère Pierre est intervenu. "Pierre, c'était un bully, c'était son plaisir de se battre... Il donnait des fiers coups, des fois..."

Depuis 1982, Marcien Ferland écoute Auguste Vermette, cette exceptionnelle mémoire de l'histoire métisse. Marcien Ferland écrit actuellement une "tragédie historique" qui sera présentée cette année au Centre culturel franco-manitobain dans le cadre du centenaire de la mort de Riel.

"M. Vermette est mon professeur d'histoire de l'Ouest. J'ai compris pourquoi c'est vrai que ce sont les Métis qui ont fondé le Manitoba. Depuis ce temps, j'ai beaucoup de respect pour les Métis".

Auguste Vermette n'en demande pas plus. "Le plus important, c'est de faire comprendre à la jeune génération que les droits qu'on a obtenu c'est dû au peuple Métis. Je ne veux pas qu'ils fassent des hommages ou rien. Mais je veux qu'ils reconnaissent que ces libertés ils les doivent aux Métis. Qu'on donne au peuple Métis ce qui lui revient".

Marcien Ferland ajoute: "Quand j'écoute M. Vermette, j'ai confiance que c'est la vérité. Car s'il ne connaît pas la réponse à une question, il dit tout simplement: *je ne sais pas*. J'ai conscience d'aller chercher une vérité historique pas mal solide".

Un commentaire qui conduit Auguste Vermette à affirmer: "J'ai l'impression que si ces faits-là sont rapportés dans La LIBERTÉ il n'y aura pas de démenti".

Bernard BOCQUEL

HOCKEY **LNH**

Il est arrivé!

Les gardiens vont travailler



Guy Le Madec

VOL 84-85

Binkley arrive en ville! Il ne s'agit pas du personnage de "Bloom County", mais plutôt du dépisteur en chef des Jets de Winnipeg: Les Binkley. Et en ce moment Binkley a un rôle très important à jouer.

Depuis quelque temps, les Jets ont de la misère à se trouver un gardien de but qui leur fasse honneur.

Au début de la saison, le duo Hayward-Behrend se trouvait en sixième place dans la course au trophée William Jennings pour le moins de buts accordés.

Les statistiques officielles du début de la semaine soulignaient que la moyenne de buts accordés par Winnipeg se retouve maintenant au 17ème rang. Brian Hayward n'a pas connu un bon match depuis longtemps et Marc Behrend gagne maintenant son pain avec les Canadiens de Sherbrooke. Marc Holden le remplace, mais sa performance n'a rien de messianique.

Dernièrement, Holden a remporté deux victoires. 8-5 contre Détroit et 7-6 contre Pittsburgh. Contre les Pingouins, Holden a été carrément mauvais. Il est directement responsable pour quatre de six buts comptés.

Arrive Les Binkley. Cette semaine, les gardiens vont travailler fort. Binkley va retravailler le côté technique du jeu de Hayward et de Holden. Au cours de sa prochaine visite à Sherbrooke, il fera de même avec Marc Behrend.

Que pouvons-nous conclure de toute cette histoire? Que les Jets ont fait une erreur en échangeant Doug Soetart. Soetart, au moins, maintenait une moyenne respectable à longueur d'année.

Il ne faut quand même pas attribuer toute la responsabilité des problèmes présents aux gardiens de notre équipe. Les joueurs d'avant, par exemple, ne se replient pas comme au début de la saison. Il n'est donc pas étonnant de voir les défenseurs et les gardiens livrés à eux-mêmes.

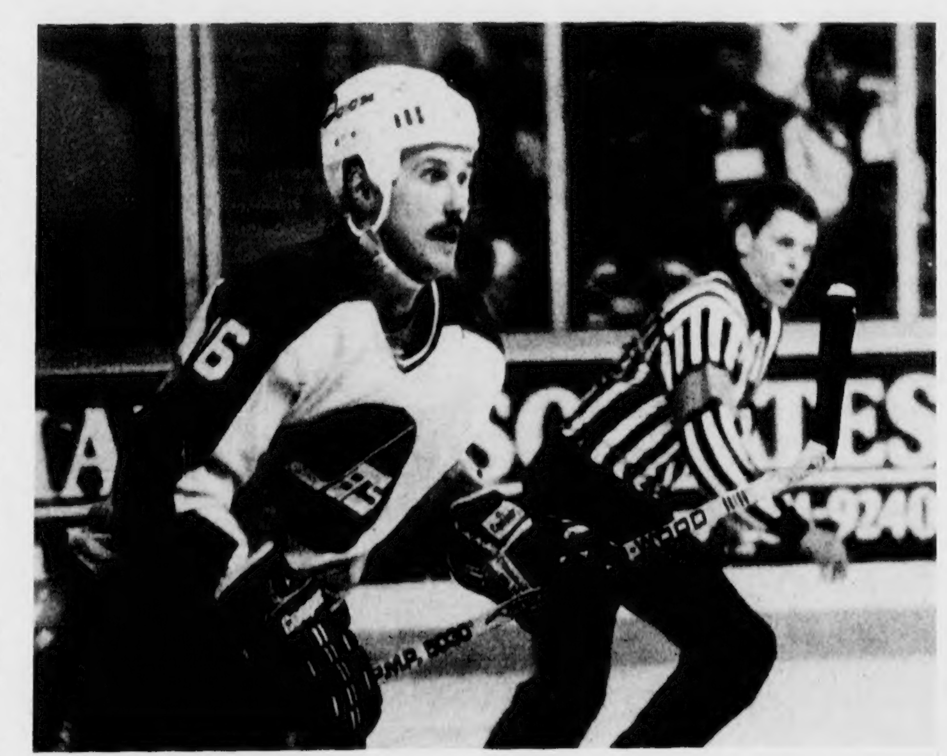


Photo par Francis Potié

Barry Long commence à en avoir assez. "Si ça continue, je vais commencer à désigner ouvertement les gens qui ne font pas leur travail."

Les Jets font jouer 7 défenseurs dernièrement. Il y a quelques surprises. Wade Campbell est beaucoup plus agressif, tandis que Bobby Dollas est remarquablement rapide et agile pour un joueur de sa stature. De plus, le retour de Tim Watters est imminent.

Ferguson et Long auront donc un smorgasboard de défenseurs capables...

5 sur 5... Un autre coup de théâtre. **Morris Lukowich**, ayant appris qu'il ne jouerait pas lundi soir, a quitté l'aréna. Généralement un joueur qui ne joue pas reste regarder le match. Le club lui a imposé une amende...

Ce n'est pas par pur hasard que **Saint-Louis** est en tête de sa division. Les Blues ont un style de jeu très discipliné... Puisque c'est la semaine du Hockey mineur ce weekend, allez encourager une équipe locale!...

HTHL

"Si c'était à refaire, j'essayerais d'aller plus haut"

La passion du beau hockey

Ce n'est pas que Denis Pattyn regrette ses années avec les As de Sainte-Anne. L'ancien ailier droit retient plus d'un bon souvenir de ses onze saisons avec l'équipe championne de la Hanover-Taché. C'est qu'il ne peut s'empêcher de penser qu'avec "un peu plus de chance," qui sait où il serait aujourd'hui?

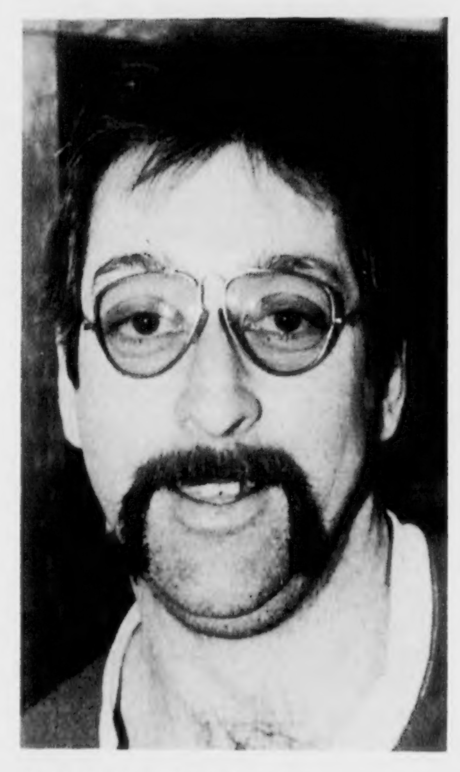
À 35 ans, ce père de trois enfants joue plus que jamais au hockey. Il y a la ligue paroissiale du parc Windsor, la ligue des anciens et les tournois. "Trois ou quatre soirs par semaine... Si je n'ai pas joué 120 parties l'an dernier, je n'en ai pas joué une. Cette année, j'en jouerai au moins 80!"

Les deux ans de purgatoire (de 1978 à 1980) entre les As et sa participation à la ligue des Anciens n'ont pas été faciles. "Ça m'a manqué, le hockey... Ça m'a fait mal au coeur."

Pourquoi a-t-il pris si tôt sa retraite des As? "En 1976, les As sont retournés à la ligue Hanover-Taché. Le hockey n'était pas du même calibre. Dans la Manitoba Eastern tu te faisais frapper et tu te disais: il faut que je me tienne la tête levée. Dans la Hanover-Taché, t'avais beau te tenir la tête levée, tu ne savais jamais quand tu serais frappé par en arrière."

"Plusieurs fois, après une partie, je me souviens d'un soir en particulier à Grunthal, les fans voulaient nous attaquer! Ce n'était plus autant le fun, ça faisait un peu bûcheron pour les vétérans. C'est pour ça que j'ai lâché."

"Mais les fans de Sainte-Anne étaient smatte. L'aréna était tout le temps pleine. Pour le village, les As, c'étaient comme la Ligue Nationale. L'été commençait, et déjà on parlait de la prochaine saison. Ils payaient leurs 2 piastres pour voir du beau hockey. C'était le fun, gagner. Gagner pour le village. On le faisait pour les fans."



Denis Pattyn. On le faisait pour les fans...

"Dans le temps, il y avait peut-être 500 personnes à Sainte-Anne. Je n'étais pas marié, je travaillais l'été, je me mettais un peu d'argent de côté. L'hiver, je jouais au hockey. Je restais à la maison, y'avait les boys, l'hôtel... C'était vraiment le fun. Mais si j'avais à recommencer, je ne le ferais pas de la même façon, j'essayerais d'aller plus haut."

S'il n'est pas allé plus haut, au moins, il a continué. Denis Pattyn a pris sa décision à une soirée de Noël organisée par les Mini-Francofun. "Je me suis mis à parler avec un des parents. On s'est mis à parler de hockey. Il jouait dans une ligue paroissiale. J'ai embarqué."

Il renoue connaissance avec des anciens de la Manitoba Eastern: Léon Morrissette de Saint-Pierre, Paul Taillefer de La Broquerie, Jude Boulianne de Sainte-Anne. Et les tournois commencent: celui de San-Tascona, par exemple, avec des anciens des Mohawks et de la Ligue Nationale.

Aujourd'hui, Denis Pattyn s'occupe surtout de la ligue Lady Bing de Winnipeg dont il a assumé la présidence en 1983. "C'est une ligue qui s'occupe de prélever des fonds pour le Children's Hospital. L'an dernier, on a ramassé 4 000$. Avec cet argent, on a pu acheter deux dialyseurs pour les enfants qui souffrent de maladies de reins."

Ça coûte cher, jouer au hockey. "Je calcule que j'ai dépensé au moins 1 000$ l'an dernier. Tu achètes un bâton de 16$ et t'espères qu'il va te durer plus d'un match. Ce n'est pas comme dans le temps de la Manitoba Eastern."

"Là, l'argent revolait. L'équipement était fourni. On payait le millage aux joueurs qui n'habitaient pas à Sainte-Anne... Je m'en souviens, c'était dans les finales contre Steinbach. Camille Chaput voulait gager une voiture avec un gars de Steinbach. Le gars n'a pas voulu... Une chance. On a perdu, cette saison là."

Avec une famille qui grandit, Denis Pattyn se voit obligé de ralentir quelque peu. Question de s'occuper de la carrière de ses enfants? "Pas vraiment... mon plus vieux est plus intéressé au soccer qu'au hockey."

D'ailleurs avec les possibilités d'aujourd'hui, les jeunes sont mieux servis que dans le passé. "Un collège américain a offert à mon neveu qui joue pour les As une bourse d'étude pour jouer au hockey. Il ne l'a pas acceptée. Moi, à son âge, je n'ai pas eu cette chance-là. Je suis pas mal certain, avec ce qu'il y a de nos jours, j'aurais pu me rendre plus haut."

Pourtant Denis Pattyn, qui se dit prêt à jouer "tant que je suis capable de lacer mes patins," a toujours ce désir d'aller plus haut. "Ce que je voudrais faire, ce serait de former une équipe d'anciens et de jouer dans des tournois à travers le Canada. De jouer du beau hockey."

C'est un rêve qu'il risque d'atteindre. "La semaine dernière, on m'a demandé d'aller jouer à Honolulu, dans un tournoi pour la coupe Aloha. Cette année, non. Mais l'année prochaine... On va mettre un peu d'argent de côté, et on ira jouer. À Hawai, ou en Floride. C'est garanti!"

Lucien CHAPUT

La Parole

"L'herbe sèche, la fleur se fane, mais la parole de notre Dieu subsistera toujours!"
(Esaie 40:8)

LA SOCIÉTÉ N'EST PLUS ORIENTÉE VERS LA FAMILLE

Une des plus grandes tragédies de nos jours est le fait que notre société n'est plus orientée vers la famille. L'importance de la famille est descendue du piédestal pour être remplacée par les droits de l'individu, spécifiquement le droit de se divertir et de faire ce qu'on veut.

La gravité de notre situation est representée par la statistique qui a rapport au taux de divorces dans notre pays. Le 4 juillet, on a annoncé à l'émission "The Journal" que maintenant 40% des mariages canadiens se terminent en divorce!

Un autre phénomène qui démontre cette décadence (c'est-à-dire, la dépréciation de la valeur familiale) est le message qui nous est transmis chaque jour par la télévision. Le sexe est glorifié au dépens de l'amour alors que les annonces publicitaires nous encouragent à nous divertir sans pour autant nous soucier des besoins d'autrui.

On peut voir que la famille est encore sacrifiée au dieu de l'égoïsme quand on considère la proportion des parents de nos jours qui envoient leurs enfants aux garderies. Les gens semblent penser que si l'on manque d'argent et d'indépendance, c'est bien plus grave que si les enfants souffrent d'un manque d'attention et d'une absence d'éducation familiale. J'admets que l'égoïsme n'est pas le motif dans tous les cas, mais on a seulement à considérer le grand nombre d'enfants qui sont envoyés aux garderies chaque jour pour voir qu'il y a quelque chose qui ne va pas.

Mais pourquoi cette inquiétude concernant l'écroulement de la famille? La réponse est évidente, parce que cette tragédie ronge le fondement même de notre société. La formation du criminel a comme racine une enfance dans une famille malsaine. La maladie mentale a aussi comme racine une enfance troublée. Même l'immaturité et l'irresponsabilité sont des résultats d'un manque d'instruction par les parents.

La situation qui existe dans notre société aujourd'hui, nous incombe de changer nos attitudes envers nos "droits" et nos responsabilités. L'âge contemporain est devenu l'âge des "droits". Tout le monde veut défendre ses droits mais personne ne veut faire face à ses responsabilités. Les gens ne semblent pas comprendre que le droit d'une personne est la responsabilité d'une autre. L'égoïsme de nos jours n'est pas un bon matériel pour construire une société saine et stable. Les paroles de Jésus, par contre illuminent pour nous, le secret d'une société parfaite: "Aime ton prochain comme toi-même". (Matthieu 19:19) L'amour ne cherche pas à défendre ses droits mais au contraire est ardent dans son désir de faire des sacrifices pour réaliser ses responsabilités.

Ceux qui veulent aimer leur prochain en vérité (non seulement en faisant semblant d'aimer) verront qu'ils ne seront pas capables de le faire. Ceux qui ont pris cette voie et qui sont arrivés à cette conclusion ont reçu un vrai trésor de sagesse. Car ceux qui s'abaissent devant Jésus en avouant leur incapacité d'obéir à ses commandements sont ceux à qui il donne la grâce de le connaître d'une façon personnelle et aussi le pouvoir de lui obéir.

Marc TOUCHETTE

Pour toute correspondance, écrivez à:
La Parole, 194, rue Bertrand Winnipeg, Man. R2H 0N6

LE CARNET DES PROFESSIONNELS

Avocats-Notaires

François Avanthay
LLB.
Avocat et Notaire
25-185 boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba Téléphone: 233-5029

LAURENT-J. ROY C.R.
Avocat et notaire
MONK, GOODWIN
800 RUPERTSLAND SQUARE
444, AV. ST. MARY
WINNIPEG, MANITOBA
R3C 3T1
TÉLÉPHONE: (204) 956-1060

Guay Smith et Associés
avocats et notaires
Renald Guay Rémi C. Smith
Richard J. F. Chartier
807 Centennial House
310, Broadway et Donald
Winnipeg R3C 0S6 957-0540

Pierre Deniset et Associés
AVOCATS ET NOTAIRES
Pierre J. Deniset, B.A., LL.B.
Barry C. Effler, LL.B.
Nata L. Spigelman, B.A., LL.B.
HEURES DE TRAVAIL
lundi au vendredi 8h30 à 17h30
mardi et jeudi 19h00 à 21h00
samedi 10h00 à 14h00
Téléphone: 233-0614
2e étage 255, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba

MARCOUX, BETOURNAY LABOSSIÈRE
AVOCATS ET NOTAIRES
L.G. MARCOUX, C.R.
R.L. BÉTOURNAY
D. LABOSSIÈRE
R.R. LAFRENIÈRE
R. H. McCULLOCH
200-170, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0T4 (204) 233-8901

TEFFAINE TEILLET & BENNETT
AVOCATS ET NOTAIRES
R.E. TEFFAINE C.R.
L.V. TEILLET
M.J. BENNETT
Bureau
201-185, Provencher
Saint-Boniface
Téléphone: 233-4359



Hogue, Kushnier et Sharp
Avocats et notaires
Alain J. Hogue, B.A., LL.B.
Randie N. Kushnier, B.A., LL.B.
Carol W. Sharp, LL.B. (Hons.)
Place Provencher
194, boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0G3
Tél.: (204) 237-1231

Neil Enns & Associates
Avocats et Notaires
200 Britannia House
338, avenue Broadway
Winnipeg, Manitoba 956-2428

Assureurs

SERVICE COMPLET D'ASSURANCES
BALCAEN-VERMETTE INC
1063, Autumnwood
AUTOPAC - TEL: 257-4134
Adressez-vous à Maurice ou Emile

Assurances Aurèle Desaulniers
390, boul. Provencher, Tél.: 233-4051
Pour tout service d'assurances
FEU-VIE-MALADIE
CIS AUTOPAC

AUTOPAC
233-7760 233-7351
MAURICE-E. SABOURIN LTD
195, Provencher, Saint-Boniface Man.
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENCE DE VOYAGES
Avions-Bateaux-Tours Trains

Comptables

FOREST GUÉNETTE CHAPUT
Comptables agréés
262, rue Marion
Winnipeg, Manitoba
Tél.: 233-8593
Gabriel Forest, F.C.A.
Lucien Guénette, B.A., C.A.
Arthur Chaput, B.A., C.A.
André Blondeau, B.A., C.A.
Maurice Morissette, C.A.
Gilles Chaput, B.A., C.A.
Représentant au Manitoba
de Ward Mallette Comptables agréés

H. A. MAGNE
Comptable agréé
Henri Magne, B. Comm. C.A.
205 - 185, Boul. Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
233-8520

Brackman & Co.
Comptables généraux agréés
- Comptabilité • Vérifications
- Impôts sur les revenus
- Services de gestion
- Informatique

Alan Brackman,
B.Comm.(Hons.) C.Ed., C.G.A
Pièce 2 - 1808, rue Main
Winnipeg, Manitoba 338-7985

LES PETITES ANNONCES

À VENDRE: Veste en cuir faite sur mesure pour 75,00$, faite à temps pour le Festival. Composez le 256-1690.
779-

À VENDRE: Maison de 9 ans seulement. 1800 pieds carrés. Le devant est en pierre. Garage attenant. Doit être vue pour être appréciée. Composez le 882-2328.
774-

RECHERCHE: Maison de campagne, 2 ou 3 chambres à coucher, aevc cheminée pour poêle à bois, garage simple ou double, dans les régions de Saint-Norbert, Saint-Adolphe ou Ile-des-Chênes, pour le 1er avril. Loyer raisonnable. Composez le 269-1504 après 17h00.
775-

CHERCHE: Jeune femme cherche une camarade de chambre pour appartement à Saint-Boniface, rue Marion, à compter du 1er mars. Des références sont requises. Composez le 233-8251.
776-

COUTURIÈRE: Avec expérience, pour tous genres de travaux de couture. Contactez Marcelle au 233-2687.
780-

Chiropraticiens

Rendez-vous Téléphone: 233-3060
CENTRE CHIROPRATIQUE BOHÉMIER
154, boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
CHIROPRATICIENS
Gilbert Bohémier

Optométristes

DR D.W. MULHALL
OPTOMÉTRISTE
198, St. Annes Sur rendez-vous seulement
Winnipeg, Manitoba Téléphone: 255-3990
R2M 3A1

DR. E.M. FINKLEMAN ET DR S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208, Avenue Building
265, avenue Portage,
Winnipeg, Tél.: 942-2496
Examen de la vue et Lunettes ajustées

DR R.J. STANNERS
Optométriste, Examen de la vue
139, boulevard Provencher
au rez-de-chaussée
Téléphone: 233-3889

Dr. R.J. Lecker Dr. M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
2e étage, édifice Hurtig 264, Portage
Téléphone: 943-6628

Fabrication Réparation
Dominion Window & Door Ltd.
Pour tous vos besoins de portes et de fenêtres.
Estimé gratuit
A. Robin, gérant Claude Fiola, adjoint
1918, rue Main 334-0292



BOISVERT TRANSMISSION
1601, chemin Niakwa
Saint-Boniface, Manitoba
Téléphone: 255-2769 Roland ou Paul
Tél: 474-1443 (voiture) JL23684

La LIBERTÉ
SERVICE GRAPHIQUE 237-4823
Un service graphique pour les gens d'affaires qui apprécient les bonnes affaires
Conception graphique pour:
livres, logos, annonces, dépliants publicitaires, pancartes, affiches, rapports financiers, cartes d'affaires, cartes d'invitations, entêtes et enveloppes
Typographie

Air climatisé Ferblanterie
Gouttières Ventilation
ROSSIGNON
"Sheet Metal & Heating"
491, chemin Sainte-Anne - Saint-Vital
R2H 0T1
Téléphone: 257-2921
René André 256-3340

CARPENTRY
Estimation gratuite
224-4797
Mike's Carpentry Services
- Encadrement • Menuiserie
- Rénovations • Garages
- Patios • Portes et fenêtres

Des petits travaux, une affaire bien faite!

GUERTIN IMPLEMENTS (1968) LTD
REPRÉSENTANT JOHN DEERE
VENTES ET SERVICE
"NOTHING runs like a Deere"



Lot 149
Chemin du Périmètre
C.P. 58 Tél.: 255-4321
Saint-Vital, Manitoba Michael Guertin

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ
Fontaine Électrique Ltée...
165, boulevard Provencher,
Saint-Boniface
Téléphone: 233-7425



LAFRENIÈRE SHEET METAL LTD.
Chauffage, Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville, Saint-Boniface
Téléphone: 233-7946

GUS PAINCHAUD
assurances
- vie - auto - incendie - etc...
111, rue Marion, Saint-Boniface
Tél.: 233-5242 ou 233-2828

Il faut chercher

Avant d'entrer en discussion avec un autre, sur un sujet qui soit un peu plus profond que la mode du printemps ou la couleur des valentins, il est important de bien connaître ce que nous entendons avancer. Il en est ainsi sur le chemin de l'Unité des chrétiens.



Claude Blanchette

INTERROGATION

Malheureusement, il arrive encore trop souvent que nous, les catholiques, nous connaissons si peu notre foi, et nos convictions sont à ce point ébranlées, que nous restons là la bouche ouverte devant les premières questions qu'un frère chrétien nous pose sur "notre" religion.

Faut-il alors se surprendre que le chemin de l'unité soit si long et si ardu? Si nous ne connaissons pas suffisamment ce que nous croyons pour pouvoir le présenter simplement dans toute sa vérité, comment pouvons-nous espérer que les autres nous comprennent?

Souvent, au travail, comme à l'occasion de soirées, la conversation "vire" sur le sujet de la religion. Et presque immanquablement, les premières questions posées et les premières observations faites portent sur des sujets d'actualité qui, si ils sont importants, ne sont quand même pas au coeur de la foi chrétienne.

Ainsi, on nous questionne sur le mariage éventuel des prêtres, sur la place de Marie dans l'Église, sur le rôle du Pape, sur la contraception, sur la question des femmes qui veulent devenir prêtre, sur tel ou tel passage bien précis de la Bible, sur l'enfer, sur les anges, sur les démons et quoi encore... Et nous, nous nous embourbons dans nos "moi-je-pense-que"!

Que faire? Premièrement, il est important de savoir à qui on a affaire. Il y a ceux qui questionnent dans le but de connaître et de mieux comprendre, ceux qui questionnent parce qu'ils cherchent une réponse à une situation qu'ils vivent, ceux qui questionnent parce qu'ils veulent prouver que ce qu'ils font et que ce qu'ils pensent est bon et enfin ceux qui questionnent dans le but très simple d'embêter sans aucun désir de connaître.

Ensuite, il faut bien préciser ce dont on discute. Il ne faut pas tout mettre dans la même soupe. Puis, à partir d'une question précise, il s'agit de situer le problème dans l'ensemble de la foi afin de l'éclairer par une perspective plus grande et plus juste.

Mais aussi, et surtout, il faut s'informer, chercher à approfondir sa propre foi. Avec les cours qui se donnent aujourd'hui, avec les excellents livres qui existent, nous n'avons plus le droit d'être des catholiques-qui-ignorent.

Mieux connaître sa propre foi, c'est un grand pas sur le long chemin de l'Unité des chrétiens.

Bonspiel SFM

La Société franco-manitobaine organise cette année son 13e Bonspiel annuel.

Cette année, la compétition se tiendra à Saint-Pierre les 1er, 2 et 3 février 1985.

9e Coup de pouce = 8e

Bien que officiellement la campagne active du Coup de pouce soit terminée, les contributions des lecteurs soucieux de payer leur abonnement continuent de rentrer.

Au 18 janvier, la situation du 9e Coup de pouce se présentait ainsi: 2 581 personnes avaient versé un montant total de 58 396$, pour une moyenne de 22,62$.

À la même date l'an dernier, 3 078 personnes avaient contribué 58 603$.

En clair: la participation des lecteurs aura été la même durant les deux derniers Coup de pouce.

Avec toutefois une différence de taille: 500 participants en moins.

L'objectif fixé par les responsables de La LIBERTÉ était 80 000$, soit 20 pour cent des revenus du journal.

Voici les noms de personnes ayant versé un abonnement de soutien, c'est-à-dire plus de 18,50$.

M. Lucien Desrosiers
Mme Ayotte
Mme Eliette Kelsch
Mme Rachelle Lafond
M. Victor Leclaire
Alexis et Janine Bertrand
Alcide et Viviane Boulet
André et Estelle Lecocq
Professeur A.R. Kear
Mme Gisèle Morier
M. Léo Sabourin
François Cleuniou

Noëlie Palud-Pelletier lance une "histoire romancée"

Ce n'est pas le premier projet de recherche sur Louis Riel. Et sûrement pas le dernier. Néanmoins, Louis, fils des Prairies, *de Noëlie Palud-Pelletier, ne manque pas d'originalité.*

"On connaît peu sur l'enfance de Louis Riel. Ce nouveau livre le suit de sa naissance jusqu'à l'âge de 15 ans" détaille la directrice des Éditions des Plaines, **Annette Saint-Pierre.**

L'auteure de cette "histoire romancée" qui a été lancée dimanche dernier, **Noëlie Palud-Pelletier**, s'est documentée sur l'enfance du père du Manitoba durant trois ans.

La technique stylistique utilisée n'est pas inintéressante: "Les dates, les noms... sont réels. Mais l'auteure a choisi le dialogue comme moyen de transmettre l'information. J'ai trouvé que ce travail expliquait beaucoup de choses peu connues. La chasse aux buffalos avec des illustrations, par exemple," explique la directrice des Plaines.

Signalons qu'une centaine d'exemplaires (sur les 2 000 tirés) ont été vendus lors du lancement.

****

"Les jeunes vont aimer comment Marguerite met Jos en sacrifice!" lance un des voyageurs scolaires, **Arthur Poirier.**

"À la chasse aux bisons, nous irons!" voilà le titre de la production 85 du Centre culturel franco-manitobain qui sera en tournée dans les écoles manitobaines dans le cadre des activités du Festival du Voyageur.

"Par rapport au passé, la différence, c'est qu'on fait plus que faire chanter les enfants. Cette année, il y a une histoire", précise une autre membre de l'équipe des voyageurs, **Diane Loranger**.

"Ce texte de **Gisèle Champagne** et **Jean-Paul Brunet** est basé sur un drapeau. Jos veut descendre le drapeau et aller faire la chasse aux bisons. Marguerite veut rester sur la terre."

Diane Loranger et Arthur Poirier. Encore une fois cette année, les voyageurs scolaires iront dans les écoles du Manitoba.

Un point fort, estime Arthur Poirier, c'est l'accent mis sur la participation: "Les jeunes reçoivent des noms de famille. On les fait voter pour ou contre la chasse. Ils vont danser..."

"Il y a aussi beaucoup à apprendre. Moi-même, je ne connaissais pas, avant ce projet, l'importance des bisons pour les Métis."

Dans cette équipe de voyageurs scolaires qui se rendra dans 80 différentes écoles durant le prochain mois, on remarque, en plus de Diane Loranger et Arthur Poirier, **Hélène Molin** et **Francis Potié**. La mise en scène a été signée **Louise Cloutier.**

****

The Fighting days, de **Wendy Lill**, revient. Après le succès que le Prairie Theatre Exchange a connu avec cette pièce au printemps 84, plus de deux semaines de représentations sont prévues cette année.

Ce texte historique, qui suivait les luttes de la journaliste féministe **Francis Beynon**, au début du siècle à Winnipeg, avait été un franc succès pour le PTE. À cause de la réaction du public et des critiques, cette production sera présentée en reprise dans les prochaines semaines.

C'est grâce à une subvention du Manitoba Jobs Fund, que l'Association des Employés gouvernementaux du Manitoba, le commanditaire de ce show, a pu représenter ce spectacle sur l'égalité des femmes, l'entente entre les groupes ethniques et la paix mondiale.

Ce projet ne s'arrête pas là. Après Winnipeg, la troupe du Prairie Theatre Exchange se rendra à Toronto pour quatre semaines et à Ottawa pour deux semaines.

Sur ce spectacle, mis en scène par **Kim McCaw**, le directeur artistique du PTE, **Charles Leblanc** avait écrit dans La LIBERTÉ:

"Le pacifisme, le chauvinisme envers les minorités, les avancées et les reculs du mouvement des femmes, voilà des thèmes plus qu'actuels. Cette pièce est une page d'histoire qui éclaire le présent, et c'est du très bon théâtre."

The Fighting Days, **de Wendy Lill, mis en scène par Kim McCaw; avec Maggie Nagle, Mo Bock, Catherine Barroll et Katia de Pena; au Prairie Theatre Exchange du 24 janvier au 9 février. Un service de garderie sera offert le dimanche 27 janvier.**

Roland STRINGER

La prise de vue

Another Country: **cire les souliers petit gars!**

"Si seulement nos parents savaient ce qui se passe dans ce collège..."

Ils le savent?... Bien oui! "Il ne faut pas l'oublier: nos pères sont tous des anciens de cette institution". Ne soyons pas naif acceptons la réalité!

Il faut maintenir le système. La sécurité avant tout. Le conservateur domine, le libéral danse, les autres disparaissent

Injuste, intolérant, inacceptable. Ce n'est pas grave. À Oxford ou dans le vrai monde, il n'existe qu'une réalité: pour devenir "dieu", il faut développer un goût pour le respect.

Cire les souliers petit gars!

Les échelles sont là pour grimper. Réussir, c'est vivre. Trahir, c'est

Et pour l'amour de ce qui est en place, maintenez la discrétion. Couchez avec un autre, jeune homme. On comprend. Après tout, c'est simplement une passade. Alors oublions-le. Chantons les hymnes militaires. Bâtissons la société de demain. Seuls des "dieux" peuvent devenir des ambassadeurs, des dignes représentants de l'Occident!

Pour Tommy, un fervent communiste, et Guy, un homosexuel irrécupérable, la recette que propose la société de l'Ouest n'est pas achetable. Le drame commence

L'entière distribution de cette pièce est sans reproche. Rupert Everett (Guy), Colin Firth (Tommy), Tristan Oliver (Fowler), Michael Jenn (Barclay), Robert Addie (Delahay) et Cary Elwes (James) démontrent avant tout que des comédiens qui réussissent au théâtre ont un atout à l'écran; ils savent jouer

La reproduction de cette société close frappe fort grâce à la technique photographique

Le producteur Alan Marshall (**Midnight Express, Pink Floyd: the Wall**...) a raison de se flatter. **Another Country** se situe parmi les films de la trempe de **The Dresser**.

Un film qu'on peut revoir.

Another Country, du polonais Marek Kanievska, basé sur la pièce de Julian Mitchell, 90 minutes au Cinéplex (Adultes et enfants accompagnés)

En aparté. Que le mot se passe: un Truffaut sera en ville dans le programme Cinémathèque du Winnipeg Film Group. Projeté au cinéma Main du 25 au 27 janvier, **Les 400 coups** a valu un césar au Festival de Cannes de 1959 à ce cinéaste de la nouvelle vague, décédé l'automne passé.

Voici ce que Truffaut avait dit du film

"Ce que j'ai voulu faire dans ce film, ce n'est pas de peindre l'adolescence vue habituellement sous un jour nostalgique, mais de montrer que c'est une expérience pénible, marquée par les complexes d'infériorité, la puberté naissante, le désir d'indépendance. À cette période de la vie, le moindre conflit peut dégénérer en révolte et soulever une crise qui porte à vouloir faire 'les 400 coups'."



Le Winnipeg Film Group présentera, en fin de semaine au cinéma Main, un des premiers films de François Truffaut: *Les 400 coups*.

Au Musée de l'homme et la nature, le 27 janvier, on pourra revoir **Entre nous**, de Diane Kurys. Dans la prise de vue de fin d'année ce film, avec Isabelle Huppert et Miou Miou avait été salué comme un des meilleurs films de l'année

Comme film à petit budget, **Old enough**, de Marisa Silver, est à voir. Développé par le Sundance Institute for Independant Filmmakers, fondé par Robert Redford en 1980, qui nous a donné **The ballad of Gregorio Cortez**, ce film mérite bien la sortie

Surtout lorsqu'on apprend que le directeur de la photographie, Michael Ballhaus, n'en était surtout pas à sa première. Il avait signé la photo dans neuf films de Rainer Werner Fassbinder!

Dommage, cependant, que **The Bostonians**, avec Christopher Reaves et Vanessa Redgrave, bientôt en ville soumet surtout le spectateur à la monotonie. Qui aurait dit que l'émancipation de la femme pouvait être si plate?

Enfin, dans quelques semaines, le dix-huitième film de l'Italien Federico Fellini, **And the ship sails on,** sera présenté à Winnipeg

Un de ses commentaires sur cette récente production: "Un ami m'a dit que c'était terrible. Il a peut-être fait ça pour me rendre heureux "

Roland STRINGER

À l'affiche

Jeudi 24

Le spectacle **Fresque**, une collaboration de Folle Avoine et des Danseurs de la Rivière-Rouge, sera présenté dans la salle Pauline-Boutal à 20h00, jusqu'à samedi

- Au Foyer du Centre culturel franco manitobain: **Piano-bar**, du jeudi au samedi

Vendredi 25

- Buckwheat Zydeco et the Ils sont partis Band montera sur les planches du Rendez-Vous, à 20h00

Samedi 26

- Le projet Surveillance de quartiers St-B & V tiendra une exposition au centre d'achat Saint-Vital

- Une soirée canayenne, organisée par l'Association Scout/Guide de Saint-Vital, aura lieu dans la salle Sainte-Eugène, 1009, chemin Sainte-Marie. (Entrée: 6,50$)

- Jim Post sera en spectacle au théâtre Gas Station à 19h30 et à 22h00

Dimanche 27

Le film **Entre nous**, de Diane Kurys, pourra être vu au Musée de l'homme et la nature, à 20h00

Mardi 29

- François-Xavier Ribordy donnera la conférence **Criminalité et justice** au Collège universitaire de Saint-Boniface (salle 2127), à 20h00

Mercredi 30

- Un atelier de théâtre populaire, animé par Catherine Graham, **Femme idéale - Femme quotidienne**, organisée par le club de femmes Pluri-elles, se tiendra au 210, rue Masson, à 19h30

- Le film **From the Heart: Folk art in Canada** sera projeté à midi à la Galerie d'art de Winnipeg

La page de Bicolo

Voici mon Concours pour le FESTIVAL DU VOYAGEUR 1985!

Dessine ou fabrique **un** des **moyens de transport** dont se servait le **VOYAGEUR.** Fais-le à ton goût... avec n'importe quel matériel ou simplement dessiné.

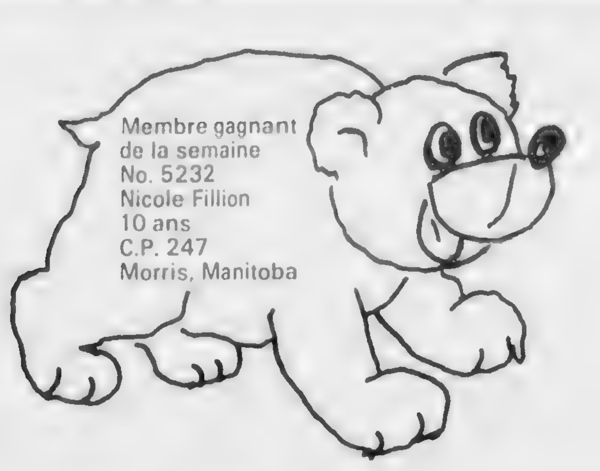
Le concours se termine le **10 février.**

Fais-le tout de suite!
Envoie à: **Bicolo**
C.P. 262
Saint-Pierre-Jolys
Manitoba R0A 1V0

Des beaux prix t'attendent!

N'oublie pas:
Nom ....
Adresse ....
....
Âge: .... Numéro de membre: ....

Toutes les participations seront exposées au Centre culturel franco-manitobain, à Saint-Boniface durant la semaine du Festival!



Bonjour mes amis!

Me voici au pays du soleil de minuit! Ici, il fait très froid presqu'à l'année longue. Mais pour quelques semaines en été il fait beau soleil toute la journée et claire toute la nuit.

C'est le pays des Inuits. Viens avec moi!

Bicolo





VRAI ou FAUX

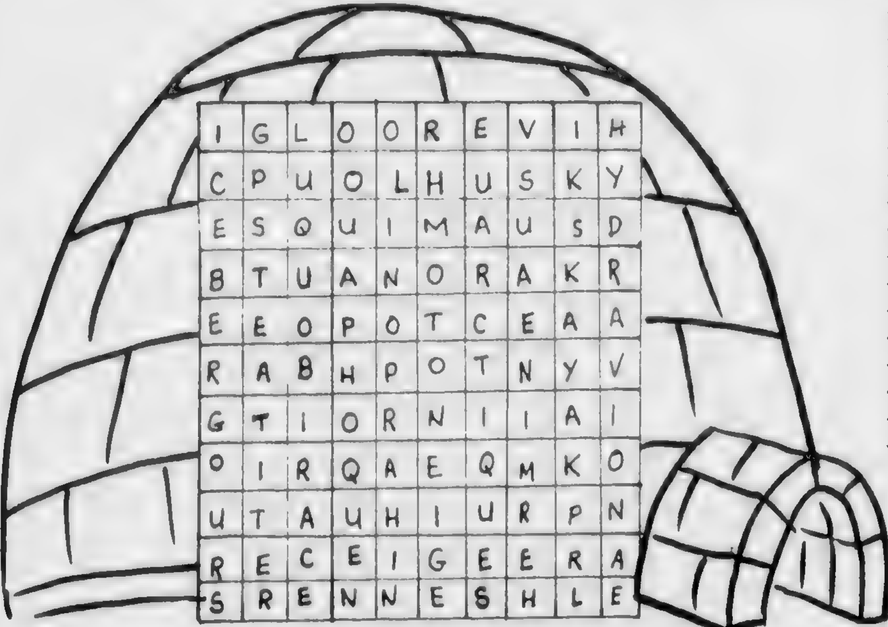
ÉCRIS dans la boîte un
V: vrai, ou F: faux

1. Les Inuits sont des descendants des Africains ☐
2. Un iceberg est un énorme morceau détaché d'un glacier, qui se promène sur la mer ☐
3. Un kayak est une sorte de maison ☐
4. Le chien "Husky" est un animal très fort ☐
5. Une hermine est un animal domestique élevée pour sa viande ☐
6. Les motoneiges remplacent les chiens et les traineaux dans le Grand-Nord ☐
7. Un anorak est un habit très chaud porté par les Inuits ☐
8. Les Inuits vivent près de l'Équateur ☐
9. Les Inuits ou Esquimaux sculptent des objets d'arts dans la stéatite ☐
10. Pour visiter le Grand-Nord, je peux prendre un hydravion ☐
11. Les Inuits gardent leurs anciennes façons de vivre, même aujourd'hui ☐
12. La vie dans le Grand-Nord est difficile, mais les gens y sont heureux ☐

MOT MYSTÈRE

Si tu trouves le MOT MYSTÈRE tu découvriras que l'igloo est construit en forme de....

HARPON
ICEBERG
PHOQUE
RENNES
IGLOO
CARIBOU
ESQUIMAU
HIVER
MOTONEIGE
HERMINE
HYDRAVION
LOUP
KAYAK
ANORAK
ARCTIQUE
HUSKY
OURS
STÉATITE (pierre de savon)



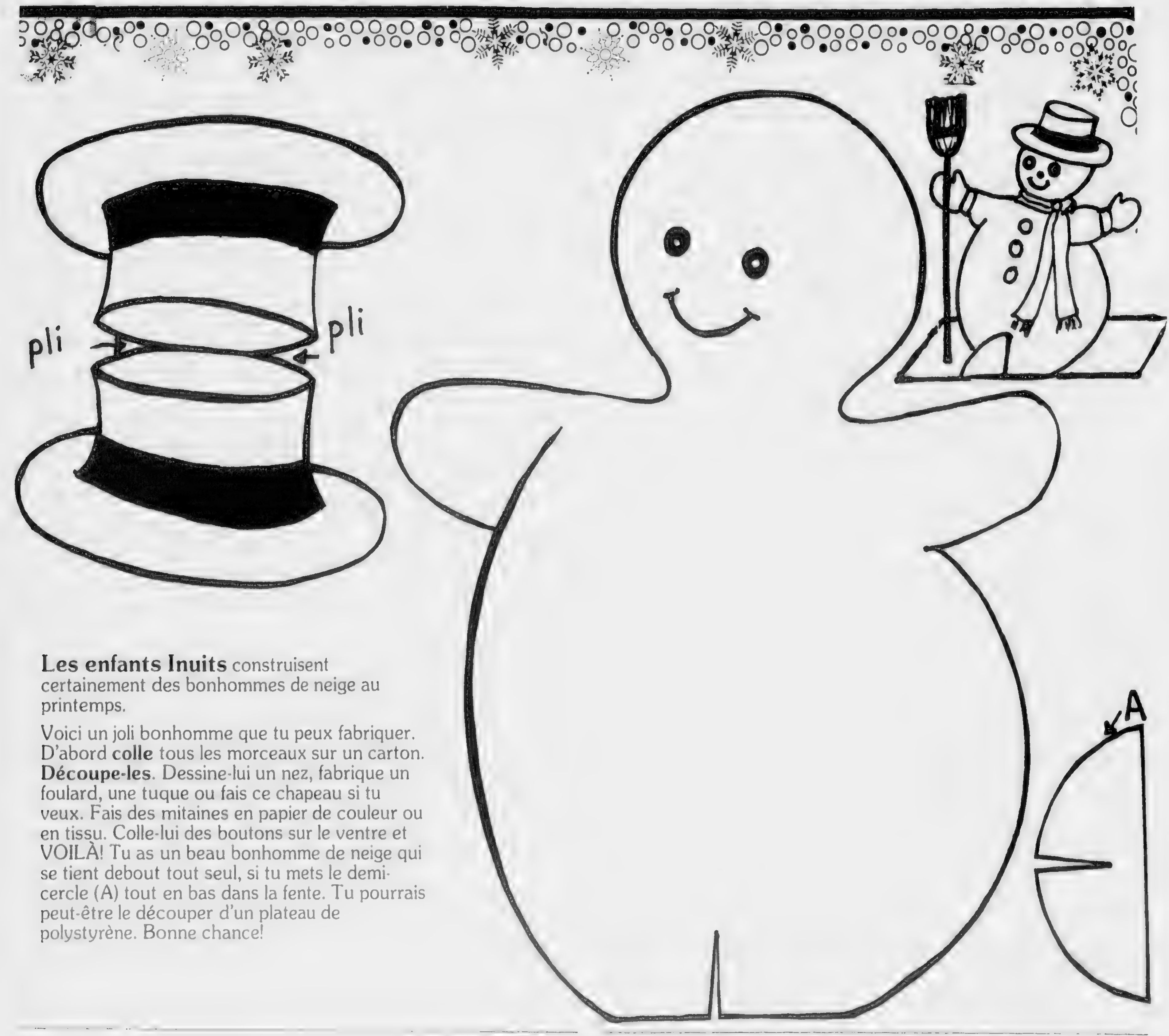
I	G	L	O	O	R	E	V	I	H
C	P	U	O	L	H	U	S	K	Y
E	S	Q	U	I	M	A	U	S	D
B	T	U	A	N	O	R	A	K	R
E	E	O	P	O	T	C	E	A	A
R	A	B	H	P	O	T	N	Y	V
G	T	I	O	R	N	I	I	A	I
O	I	R	Q	A	E	Q	M	K	O
U	T	A	U	H	I	U	R	P	N
R	E	C	E	I	G	E	E	R	A
S	R	E	N	N	E	S	H	L	E

Je salue les nouveaux membres de mon Club!

7601 Paul Vermette .... Aubigny
7602 Chantal Desmarais .... Winnipeg
7603 René Laberge .... Saint-Boniface
7604 Guy Dupuis .... Ile-des-Chênes
7605 Chantal Gagné .... Saint-Vital
7606 Kevin Berthelette .... Sainte-Agathe
7607 Kimberly Berthelette .... Sainte-Agathe
7608 Lise Rochon .... La Salle
7609 Marie Nayet .... Saint-Pierre-Jolys
7610 Léonie Coulson .... Saint-Boniface
7611 David Perrault .... Saint-Laurent
7612 Vanessa Chopyk .... Saint-Norbert
7613 Natalie Fenez .... Ile-des-Chênes
7614 Josette Suszko .... Winnipeg
7615 Lise Lafond .... Saint-Boniface
7616 Suzanne Carrière .... Otterburne
7617 Chantal Lacroix .... Lorette
7618 Gilles Furet .... Saint-Claude
7619 Ginette Furet .... Saint-Claude
7620 Christine Vujovie .... Winnipeg
7621 Patrick Soullière .... Winnipeg
7622 André Brunet .... Saint-Boniface
7623 Rhéal Bosc .... Saint-Boniface
7624 Tina Paad .... Winnipeg
7625 Connie Dumont .... Saint-Laurent

Réponses Vrai ou Faux

1. Faux
descendants des Asiatiques
2. Vrai
3. Faux
Une sorte de canot
4. Vrai
5. Faux
un animal sauvage trappé pour sa fourrure
6. Vrai
7. Vrai
8. Faux
près du Pôle Nord
9. Vrai
10. Vrai
11. Faux
Ils se modernisent au contact des blancs du sud.
12. Vrai



Les enfants Inuits construisent certainement des bonhommes de neige au printemps.

Voici un joli bonhomme que tu peux fabriquer. D'abord **colle** tous les morceaux sur un carton. **Découpe-les**. Dessine-lui un nez, fabrique un foulard, une tuque ou fais ce chapeau si tu veux. Fais des mitaines en papier de couleur ou en tissu. Colle-lui des boutons sur le ventre et VOILÀ! Tu as un beau bonhomme de neige qui se tient debout tout seul, si tu mets le demi-cercle (A) tout en bas dans la fente. Tu pourrais peut-être le découper d'un plateau de polystyrène. Bonne chance!

Lorette

Le bilan de l'année des Blés d'Or

Le Club "Les Blés d'Or" de Lorette est fier du progrès accomplit durant l'année 1984 avec la construction du nouveau local au 498, chemin Dawson.

Le club comprend 103 membres actifs En février 1984 des fonds furent ramassés dans la paroisse par le président Donat Lavallée pour un montant de 10 485,00$

Au mois de mars, les rénovations commencèrent pour agrandir le petit local, avec l'aide financière des trois gouvernements: fédéral, provincial et municipal

Le mois suivant, en mai, à l'occasion de la fête des mères, le club organisait une vente de pâtisseries de deux jours. Puis au mois d'août, une autre vente de pâtisseries durant Folklorama au Centre culturel de Saint-Boniface.

Le 26 octobre, une collecte d'articles divers fut organisée pour le local. Les membres profitaient de cette occasion pour obtenir la bénédiction du centre par l'abbé Bernard Bélanger.

Vers la fin d'octobre, l'agrandissement du local commença. Une addition fut ajoutée. L'extérieur est presque terminé. Le 7 décembre, un grand souper de Noël se déroula avec la participation bien vivante de 83 membres. Durant la soirée, William et Patricia Danylchuk égayèrent les membres avec des chants, de la musique et de la danse. Sans oublier les trois jeunes acteurs de chez nous: Gabriel Arbez, Marcel Desrosiers et Bert Foisy qui ont su faire rire avec de petites saynètes. Le vin, offert pas Denis Bohémier, l'abbé Bernard Bélanger et Malvina Gauthier, fut très apprécié

L'assemblée annuelle a eu lieu le 11 décembre. L'assistance fut très forte. Il n'y a pas eu d'élection. Car, avec la construction en marche, les membres ont suggéré de garder le même exécutif pour l'année 1985.

Les gagnants du mois de décembre des petites enveloppes loterie: Léoda Lebrun et Jacqueline Dorge.

Lilliane LANSARD

Sainte-Agathe

Les "Snow-Goers" ont enneigé

Une nouvelle ligue de hockey a été formée au sud du Manitoba au début de la saison sous le titre de "Scratching River Hockey League".

Elle comprend sept équipes: les "Red River Devils" d'Aubigny, les "Mooses" de Morris, les "Shifters" de Saint-Jean-Baptiste, une équipe de Saint-Joseph, deux équipes de Rosenort: les "Tornados" et les "Champlains", et les "Snow-Goers" de Sainte-Agathe

À la mi-saison, les "Snow-Goers" se placent comme suit: 6 victoires, 6 défaites et une partie nulle. Les joueurs de cette équipe sont: Rémi et Jean Sorin, Alain et Gilbert Baudry, Michel et Gilbert Alarie, Ron Van Wallegham, Rhéal Lemoine, Jean-Marc et Maurice Gagnon, Marc Nolette, Garry et Bruce Babiuk, Marc Gratton, Richard Baudry, Normand Bremault, Jacques Sorin, Richard et Jacques Courcelles, Germain Bremaud, Renel Bérard Le gardien de but supplémentaire est Hervé Berard. John Babiuk est l'entraîneur

Au début de janvier, les "Snow-Goers" de Sainte-Agathe ont défait les "Red River Devils" d'Aubigny par un compte de 5 à 2, à l'arène de Sainte-Agathe. Murray Schultz des "Devils" a fait le premier but vers la fin de la première période leur donnant une avance de 1 à 0. Les "Snow-Goers" ont égalisé ce compte dans la deuxième période lorsque Michel Alarie a marqué son premier de deux buts pour la soirée

Wayne Schultz a donné une avance de 2 à 1 au "Devils" à demi-temps de la période, mais Michel Alarie a répondu en égalisant le match vers la fin de la période. Le but gagnant a été fait par Marc Nolette dans la troisième période Gilbert et Alain Baudry ont tous deux fait chacun un but vers la fin de la partie, ce qui donnait une victoire de 5 à 2 pour les "Snow-Goers".

Récemment, le 19 janvier, les "Snow-Goers" de Sainte-Agathe ont été encore victorieux, cette fois contre l'équipe de Saint-Joseph à l'arène de Sainte-Agathe par un compte de 10 à 4. Les buts ont été comptés par les joueurs suivants: Rhéal Lemoine - 3 buts et deux passes; Ron Vanwallegham - 2 buts et 3 passes; Gilbert Baudry - 1 but et 3 passes; Alain Baudry - 1 but et une passe; Marc Nolette - 2 buts et Barry Babiuk - 1 but

Thérèse DUMESNIL

Notre-Dame-de-Lourdes

Les élections auront lieu le 20 février

André Dacquay, maire du Village Notre-Dame-de-Lourdes, a résigné son poste pour une raison purement personnelle.

Le fait qu'il est devenu le nouveau propriétaire d'un commerce à Portage-la-Prairie lui aurait difficilement permis de s'occuper à la fois de son travail comme maire et de son commerce.

M. Dacquay a été maire du village depuis 1979. Il lui restait encore deux ans avant que ce troisième mandat soit complété.

Bruno Delaquis et Ernest Delaquis ont aussi démissionné comme conseillers du village. Les deux l'ont fait afin de présenter leur candidature comme maire

Les villageois et les autres propriétaires avec droit de vote devront donc choisir au moins entre ces deux candidats et possiblement d'autres intéressés.

Pour le moment, aucune autre candidature n'a été posée. Toutefois, toute personne intéressée à siéger au Conseil du Village pourra se présenter d'ici le 30 janvier

Les élections auront lieu le 20 février 1985.

Denis BIBAULT

Saint-Norbert

Calendrier

Lundi le 21 janvier: première session du cours "Step" à l'école Noël-Ritchot.

Lundi le 28 janvier à 19h15, salle Perpétuel secours, rencontre importante de la Ligue féminine catholique.

Calendrier

12 février. La session Alpec en préparation du Carême et de Pâques aura lieu le mardi 12 février à 19h30 à l'école élémentaire de Sainte-Agathe.

Les responsables de la rallonge mériteraient bien une coupe

Tout comme les Warriors en cette saison, le Chalet Malouin ne cesse de nous séduire par sa taille, l'esprit d'équipe des comités (direction & construction) et sa popularité...

Si bien, qu'avant même que la construction de la rallonge soit terminée, on a déjà accueilli sous son toit un visiteur de marque.

En effet, le 18 janvier, John Bucklaschuk, le ministre responsable du M H R C (Manitoba Housing Renual Corporation) a visité l'édifice en construction et a présenté aux responsables du projet un chèque de 79 638,00$. L'octroi promis par le gouvernement provincial équivaut à 5 pour cent du coût de construction, somme égale à celle que les responsables avaient ramassée grâce à de maintes activités.

"Les dirigeants du Chalet Malouin Incorporé ont démontré une initiative extraordinaire en travaillant sur un projet de la sorte, ce logement étant le premier de ce genre à offrir autant de services à ses locataires âgés" a dit le ministre John Bucklaschuk.

"C'est un projet d'extrême valeur dans une petite communauté, lorsque l'on considère le fait que à l'avenir en moyenne, la populaiton sera plus âgée."

Le maître de cérémonies, Gabriel Catellier a fait remarquer qu'il a fallu plusieurs années pour démarrer ce projet, ce qui prouve que, lorsqu'on veut accomplir quelque chose, il faut relever le défi. Et le ministre de Logement avait rendu cette chose possible.

Selon la présidente, Lorette Courcelles, la construction de la rallonge sera terminée d'ici trois mois.

On prévoit une fête au début de juin. Pas de coupe... même si les responsables du projet en mériteraient une!

Yolande FOREST



La présentation du chèque: Lorette Courcelles, présidente du Chalet Malouin, le ministre John Bucklaschuk et Denis Hébert, le président du comité de construction.

Vive Somerset et en avant à Ottawa!

Au 19e bonspiel annuel des postillons de la province tenu à Winnipeg en fin de semaine dernière, c'est l'équipe menée par Gilbert Maynard de Saint-Malo, avec Roland Tessier de Lorette, Marcel Maynard de Saint-Adolphe et Marc Préfontaine de Sainte-Geneviève qui a remporté la première place.

Ils iront donc représenter le Manitoba à Ottawa la semaine du 5 avril.

Le groupe est jubilant! Et il y a de quoi. Parmi les 32 équipes représentées à Shilo les 11, 12, 13 janvier, celle de Gilbert Maynard s'est classée avec les 4 finalistes.

"Ce qu'il y a de très satisfaisant," ajoute Gilbert, "c'est que nous avons battu l'équipe de John Gifford, champion manitobain 5 fois sur 7!

L'an prochain, le 20ème tournoi annuel des postillons se tiendra à Winnipeg.

Par ailleurs, l'équipe des Midgets, Saint-Malo, Saint-Pierre (Troy Pippus, Gérald Lambert, Charles Courcelles, Martial Audet, Daniel Gosselin, Michel Bourgeois, Darcy Beaudoin, Marc A. Rioux, Marc D. Rioux, Donald Audette, Reynald Collette, Robert Coulombe, Xay Khounsombat, Shawn Pippus, Wade Kosowan, Rick Tétrault et le gérant-entraîneur Louis Gosselin n'en reviennent) toujours pas! tellement les gens de Somerset, et plus particulièrement le Conseil Langevin, sont accueillants. C'était à l'occasion du 7e tournoi de hockey.

Grâce à ces personnes les gars ont oublié le -37° C.

Certains joueurs se sont mérité des médailles pour avoir aidé le plus à l'équipe.

Pour la première partie, elle fut donnée au gardien de but, Troy (Troy Pippus). Pour la 2e partie, c'est l'avant-centre, Reynald Collette qui l'a obtenue. Daniel Gosselin (défense) a reçu la médaille pour la 3e partie.

Paulette GOSSELIN

Voici les détails du prochain carnaval

Le carnaval d'hiver organisé par le Club sportif aura lieu les 8, 9, 10 février.

Pour les concours de sculptures sur glace, il faut s'inscrire en appelant Hélène (5654) jusqu'à 17h00 le 8 février.

Il y aura une danse le vendredi soir à 20h00 à la salle Iberville, avec le couronnement de la reine du carnaval à 21h00.

Une démonstration de patin de fantaisie sera présentée à l'arène de 9h00 à 12h00 le samedi 9. Les inscriptions pour un "ski doo derby" seront acceptées de 11h00 à 14h00 à l'arène. Des équipes de ballon balai et ringuettes se disputeront des prix à partir de 12h00. Suivra la partie de hockey des Wariors de Saint-Malo contre les Dutchmen de Landmark à 20h30.

Les activités du dimanche 10 débuteront avec un déjeuner aux crêpes de 9h00 à 12h00 à l'arène. A partir de 11h00 il y aura du hockey et les finales de ballon-balai, sans oublier les "Smockey Night" à 18h00.

En raison de l'Année internationale de la jeunesse, le carnaval se terminera avec un vin et fromage genre cabaret à la salle Iberville à 20h00 sous le thème "Si jeunesse chantait". En vedette: les talents locaux. Pour y participer, appelez Martial Lafantaisie (5654).

Yolande FOREST

Maintenant, à quand le prochain projet?

Ça y est, vous pouvez y aller maintenant! En effet, samedi dernier avait lieu l'ouverture officielle de la nouvelle salle d'attente de l'aréna patinoire de Saint-Jean-Baptiste.

Le froid, le grand vent et la poudrerie n'ont pas empêché la plupart des invités de se rendre pour la circonstance, à l'exception des représentants fédéraux, le sénateur Gildas Molgat et le ministre Jack Murta.

Après la présentation des invités, la cérémonie commençait par la coupe traditionnelle du ruban par Arnold Brown, notre député à Winnipeg. Pour tenir le ruban, les organisateurs avaient choisi Pierre Baril et Gustave Touzin, représentant les anciens, et leurs petits-fils, Norman et Shawn, symbolisant le renouveau et le futur.

Ensuite, notre curé, l'abbé G. M. Lévesque, bénissait le complexe sportif, ajoutant que l'endroit était important pour le développement physique et moral de tous, mais surtout des jeunes. Suivaient deux présentations. D'abord les clefs des facilités par Les Edel, de Valley Steel Structures (de Morris), constructeur du bâtiment, puis une plaque commémorative par Richard Lafond, du Sun Valley Coop local qui a fourni beaucoup des matériaux.

A qui? mais bien sûr à Bernard Baril, Paul Gilmore, Georges et Gilles Sabourin, les membres du comité de construction, qui méritaient bien les applaudissements de la centaine de personnes présentes. (En passant, les quatre disent merci, non merci, d'avance à ceux qui pensent à eux pour la construction d'un nouveau curling!)

L'après-midi se terminait par les discours de Norman Roy, président du comité Parc-Récréation, qui souligna le travail du comité de construction; Albert St-Hilaire, préfet de Montcalm, retraça l'historique de l'ancien collège (salle d'attente pendant une trentaine d'années) et de la patinoire. Mentionnons aussi Arnold Brown (souhaits du gouvernement provincial) et Keith Smith (du ministère provincial du travail).

Sans oublier l'appui fédéral, provincial et municipal, il est beau de voir une communauté comme Saint-Jean-Baptiste se relever les manches et compléter un projet.

A quand le prochain? En attendant, il faut espérer que tous vont continuer à appuyer les équipes de hockey des grands et des petits, et à garder l'esprit ouvert pour d'autres activités comme, par exemple, du ballon-balai ou des cours de patin de fantaisie! Pourquoi pas?

Florent BEAUDETTE



Un instantané à l'occasion de l'ouverture officielle des nouvelles facilités à l'aréna de Saint-Jean.

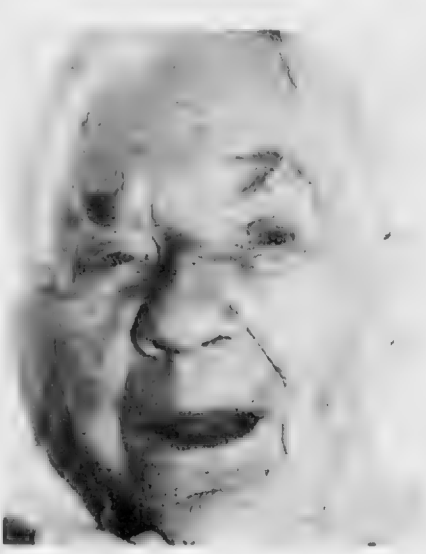
Calendrier

· 2 février à 19h30, à la salle centenaire, partie de cartes organisée par la Ligue des femmes catholiques. Au programme, film "Faiseur d'images", par le Père Rivard.

· 9 février à 13h30, messe d'action de grâces à l'occasion du 65e anniversaire de mariage de Côme Valcourt et Corinne (née Bérard), suivie d'un thé à la salle centenaire pour parents et amis qui désirent exprimer leurs souhaits.

16, 20 février, visite à Saint-Jean-Baptiste de Henriette Lapointe de la Fédération des Femmes canadiennes-françaises. Appelez Celima au numéro 758-3323 pour plus d'information.

Sainte-Anne



Clarilda Desaulniers de la Villa Youville a célébré son 99e anniversaire le dimanche 20 janvier. Elle est la plus vieille résidente de la maison.

Une chance pour Jim

Pendant que tous nos joueurs de hockey mangent de la misère dans leurs lignes respectives, la grosse équipe de curling de Saint-Jean-Baptiste remporte quelques succès.

Composée de Jim Dewart, Paul Daneault, Lorne Hamblin et Sheldon Bouchard, l'équipe (commanditée pour l'occasion par Sabourin Seeds) gagnait fin décembre le championnat de la Super Ligue du sud du Manitoba contre Doug Lintott de Steinbach.

Ses hommes

Mais ce dernier prenait sa revanche en janvier en battant Dewart et Cie dans la finale de la zone I en vue des championnats provinciaux.

Jim et ses hommes ont encore une chance de se tailler une place dans la compétition provinciale lors du gros bonspiel de la Manitoba Curling Association cette fin de semaine.

Sainte-Eustache

Les Beaudry se sont rencontrés



C'est le vendredi 13 juillet 1984, à la salle communautaire d'Elie que commençait la fête centenaire de l'arrivée des Beaudry au Manitoba.

En 1664, Toussaint Beaudry quittait sa maison de Poitou en France pour aller travailler avec Jeanne Mance, la première garde-malade au Canada.

En 1882, Didace Beaudry et sa femme Marie Louise Aubertin à leur tour quittaient leurs parents et amis de la Pointe-aux-Trembles pour les bonnes terres agricoles de l'ouest canadien. Ils se sont établis à Saint-Eustache où ils ont élevé la plupart de leurs enfants: Zacharie, Ubald, Achille, Avila, Emile, Eva, Arthur, Alexina. Un bon nombre de leurs enfants ont assisté à la réunion.

Déjà à l'inscription du vendredi soir le ton informel et amical de la rencontre se voyait chez les participants de presque toutes les provinces du Canada. Tandis que les plus anciens préféraient rester à l'intérieur du centre communautaire, les plus jeunes sortaient pour des chants et des chiens chauds autour d'un feu de joie. Une présentaiton de feux d'artifice fut suivi de près par un averse qui amena tout le monde dans la grande salle ou à la salle d'histoire où on pouvait trouver des photos de famille et des articles rappelant le passé.

Un petit déjeuner aux crêpes commençait les activités de samedi. C'est dans l'après-midi qu'avait lieu l'activité principal de la rencontre: une messe spéciale à l'Eglise d'Elie. Les célébrants étaient quatre descendants de Didace et Marie-Louise Beaudry qui se joignaient au curé de la paroisse. Par des prières, des chants, des fleurs, tous offraient leur gratitude pour le don de la vie et une si grande et belle famille de descendants qui honoraient la mémoire de leurs ancêtres. Après la messe, on présentait des fleurs et des prières sur les tombes des ancêtres qui reposent aux cimetières d'Elie et Saint-Eustache. En fin d'après-midi environ 500 personnes se rencontraient dans la salle pour un repas de famille. Au nom de tous les descendants, Edmond Beaudry remercia tous ceux qui avaient travaillé à préparer la fête, surtout les 8 membres du comité d'organisation. Napoléon Comeault présentait le "toast" aux Beaudry. Après le repas commençait une soirée dansante.

Les activités de dimanche commencerent par un petit dejeuner aux crêpes en preparation pour les activites dans le terrain de sports. Trois parties de balle se déroulaient à la fois pour déterminer une equipe championne. Les descendants d'Avila Beaudry ont rapporté la palme. Pendant les jeux de balle d'autres mettaient la main aux fers à cheval. Les plus jeunes et les jeunes de coeurs participaient à des jeux de compétition. A cause de la température chaude et ensoleillée la cantine demeura occupée. Après le plaisir des jeux, le groupe se dirigea vers la salle pour des rafraichissements et un repas au poulet servi à environ 700 personnes. Ce fut une excellente façon de terminer une rencontre inoubliable.

Saint-Adolphe

La retraite paroissiale va commencer

Célébrons notre espérance sera le thème de la retraite paroissiale qui débutera le 26 janvier à la messe du samedi soir.

C'est une occasion de prendre un temps de prière, de réflexion pour se rendre plus serein et joyeux dans la poursuite d'une terre Nouvelle. Les thèmes de chaque soir sont

1. Jésus nous invite à prendre le chemin de l'Espérance. Il y a parmi nous quelqu'un que nous ne connaissons pas

2. Appelés à être dans le monde des Signes de l'Espérance: Privilèges et obligations de Baptisés

3. Pelerins de l'Espérance réalistes et confiants: Péché et sacrement du pardon.

4. Soutien de l'Espérance: la prière...

5. Source actuelle et sommet de notre Espérance: Eucharistie - messe

6. Rassemblée dans l'Espérance: Eglise en marche

La C.W.L. offre une garderie d'enfants durant la retraite: pour plus de renseignements, contacter Diane Borsboom au 883 2198.

Par ailleurs, l'inauguration du concours de la Reine du Carnaval avait lieu le 10 janvier.

Les quatre candidates étaient présentes avec leur commanditaire: Kim Kosman, commanditée par G. Kosman, Painting and Decorating; Lorraine Hancox, commanditée par Charles and Claire Brodeur, Shell Oil; Corinne Del Rio, par Tom Derksen Realty; Andrea Charette, par Berriault's Country Service.





On reconnaît, entre autres, les quatre candidates au titre de reine du carnaval.

Le Prayer Group, qui s'occupa de ce concours, avait aussi invité les parents des filles et le représentant du Préfet, Sim Soucy, présenta à chaque candidate un écusson de la Municipalité ainsi qu'un signet de la province.

Chaque candidate a dû se présenter et donner les raisons de sa participation à ce concours.

Les filles ont reçu leur sac de billets à vendre - le plus de billets vendus déterminera la gagnante.

Denise HANCOX
Edmée LE GAL

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU JOSEPH HERVE DUGUAY, de la Ville de Saint-Boniface au Manitoba, décédé.

Toutes réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés 200 - 170, rue Marion, Winnipeg, Manitoba, R2H 0T4, le ou avant le 11ème jour du mois de mars 1985.

DATÉ à Winnipeg au Manitoba, ce 22ème jour du mois de janvier 1985.

MARCOUX BETOURNAY LA BOSSIÈRE
Procureurs de la succession.

Nécrologie

Joseph Brick

Joseph Brick est décédé à l'hôpital de Notre Dame de Lourdes, le jeudi 10 janvier, à l'âge de 80 ans.

Il laisse dans le deuil son épouse Jeanne, un fils, Norbert et son épouse Alice, une fille Roseanne et son époux Ted, neuf petits-enfants et deux arrière-petits-enfants, deux soeurs Ida Harteau et Juliet Fouasse, sa belle-mère Mme Angélique Roch, des beaux frères et belles soeurs Cécile et Robert Campagna, Albert et Lucienne Roch, Raymond et Angèle Roch et Mme Hélène Brick et de nombreux neveux et nièces

Né à Saint-Léon, de Nicolas Brick et Françoise Weicker, Joseph vécut de nombreuses années comme fermier à Notre-Dame-de-Lourdes. Il passa un autre dix-huit ans à Saint-Boniface d'où il revint à Notre-Dame-de-Lourdes en 1974 où il se retira.

La messe des funérailles fut célébrée par M. l'abbé Joseph Choiselat le samedi 12 janvier.

Les porteurs étaient le petit fils du défunt Patric Lebecque et ses neveux Martial Fouasse, Ted Harthead, Raymond Brick, Hubert Brick et Richard Lesage.

La garde d'honneur des Chevaliers de Colomb était composée de M. Raymond Yarjau, Marcel Weicker, Albert Augert, Pierre Vigier, Antoine Charrière et Gabriel Contant

Remerciements

Mme Jeanne Brick et ses enfants remercient tous les parents et ami(e)s pour leur témoignage de sympathie

Merci au célébrant M. l'abbé Choiselat et à tous ses aides pour le beau service liturgique. Merci à la chorale et à l'organiste ainsi qu'au salon mortuaire Adam. Merci aux docteurs Mc Lean et Duval et aux gardes malades de l'hôpital Notre-Dame ainsi qu'aux médecins et aux gardes malades de l'hôpital Saint-Boniface pour les bons soins donnés à Joseph et pour l'appui précieux donné à la famille lors de cette épreuve. Merci aux Filles d'Isabelle, aux Dames Auxiliaires, aux Chevaliers de Colomb et au Club d'Âge d'Or

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

AVIS

Télédistribution des services de télévision payante et d'émissions spécialisées. Séquences-annonces et signaux sonores en stéréo. Avis public CRTC 1985-6. **Séquences-annonces:** Dans l'avis public CRTC 1984-1 du 5 janvier 1984, le Conseil a autorisé la télédistribution de séquences-annonces de télévision payante pour une période d'un an sous réserve des restrictions qui y sont décrites. Depuis le 5 janvier 1984, le Conseil n'a reçu aucune preuve indiquant qu'un préjudice a été causé aux télédiffuseurs par les séquences-annonces présentées conformément à l'autorisation accordée dans l'avis public CRTC 1984-1. Par ailleurs, certains facteurs indiquent que les séquences-annonces ont influé positivement sur les niveaux d'abonnement à la télévision payante. En conséquence, le Conseil autorise que l'on poursuive la télédistribution de séquences-annonces des services de réseau de télévision payante canadiens et élargit cette autorisation de manière à y inclure les services canadiens de réseau d'émissions spécialisées. Ces autorisations ne demeureront en vigueur que tant que les titulaires de licences de télévision par câble respecteront les exigences telles que décrites dans l'avis 84-1. Le respect des exigences susmentionnées sera examiné avec les titulaires au moment du renouvellement de licence.

Signaux sonores en stéréo: Dans la décision CRTC 84-4 du 5 janvier 1984, le Conseil a approuvé des demandes de modification de la distribution autorisée d'un certain nombre d'entreprises de réception de radiodiffusion, visant à ajouter la distribution de signaux en stéréo des services de télévision payante à leur service sonore par câble. La décision CRTC 84-4 renfermait également la condition à l'ajout de ces signaux. Dans l'avis public CRTC 1984-124 du 28 mai 1984, le Conseil a publié une "Ébauche du projet de modification du Règlement sur la télévision par câble", et dans l'avis public CRTC 1984-305 du 12 décembre 1984, le Conseil a annoncé son intention d'introduire le nouveau "Règlement sur la télédistribution et la télévision par abonnement". Le paragraphe 16(4) de ce projet, qui était décrit à l'annexe de l'avis public, prévoit la distribution de signaux sonores en stéréo distribués par des services de télévision payante ou des services spécialisés de musique canadiens. Les observations écrites au sujet du projet de règlement doivent être soumises le **15 février 1985** au plus tard.

En conséquence, le Conseil autorise que l'on poursuive la télédistribution des signaux en stéréo des réseaux de télévision payante et du service spécialisé canadien de réseau de musique. Cette autorisation est assujettie à l'exigence que la titulaire respecte les dispositions énoncées dans l'avis public CRTC 1984-305.

Séquences-annonces de services spécialisés américains. Avis public CRTC 1985-7. Documents connexes: avis publics CRTC 1983-228, 1984-1 et 1985-6. Dans l'avis public CRTC 1984-1 du 5 janvier 1984, le Conseil a autorisé les titulaires de licences d'entreprises de télédistribution à distribuer, sous la forme de signaux non codés, des séquences-annonces de services de réseau canadiens de télévision payante pour une période d'un an, sous réserve de certaines dispositions énoncées dans l'avis, dont l'exigence que ces séquences-annonces ne soient pas distribuées au cours des périodes où ont lieu les principales évaluations nationales des cotes d'écoute. Dans l'avis public CRTC 1985-6, le Conseil a autorisé les titulaires de licences d'entreprises de télédistribution à continuer la distribution de séquences-annonces des services de réseau de télévision payante et à distribuer des séquences-annonces de services canadiens d'émissions spécialisées, sous réserve des conditions expresse énoncées dans cet avis. Plusieurs titulaires de licences d'entreprises de télédistribution ont également soumis des demandes en vue d'obtenir l'autorisation de distribuer, sous la forme de signaux non codés, des séquences-annonces des services spécialisés américains que le Conseil a jugés comme pouvant être distribués par des titulaires de licences d'entreprises de télédistribution canadiennes (Liste révisée du CRTC des services spécialisés non canadiens admissibles, en date du 11 juin 1984). Le Conseil invite donc les parties intéressées à lui faire part de leurs points de vue sur cette question et, plus particulièrement, à formuler des observations sur ce qui suit: 1. Devrait-on autoriser, sous la forme de signaux non codés, les séquences-annonces de services spécialisés américains? 2. Dans l'affirmative, y aurait-il lieu de les traiter d'une manière différente de celles des services d'émissions canadiens optionnels? 3. S'il y a lieu, quels critères devraient être appliqués? Les exposés doivent être présentés par écrit, au plus tard le **8 février 1985** à M. Fernand Belisle, Secrétaire général, CRTC, Ottawa (Ont.), K1A 0N2. Dans l'intervalle, le Conseil étudiera sur une base individuelle les demandes d'autorisation de distribution de séquences-annonces de services spécialisés non canadiens.

Canada

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

AVIS

CRTC - Avis public 1985-8. Le C.R.T.C. a été saisi des demandes suivantes: **Winnipeg Videon Inc.; Portage Community Cablevision Ltd.; Interlake Cable TV Ltd.; Valley Cable Vision Ltd.; Westman Media Co-Operative Ltd. et Headingley Communitec Ltd.** 1. WINNIPEG, PORTAGE LA PRAIRIE, MacGREGOR, BEAUSEJOUR, SELKIRK, STONEWALL, CARMAN, MORDEN, STEINBACH, WINKLER, ALTONA, BRANDON, CARBERRY, MINNEDOSA, NEEPAWA, RIVERS, HEADINGLEY, Man. Demandes (841736200, 841979800, 842119000, 842148900, 842146300, 842147100, 842073900, 842073900, 842017600, 842074700, 842075400, 842072100, 842651200, 842656100, 842747800, 842748600, 842749400, 842828600) présentées par WINNIPEG VIDEON INC.; PORTAGE COMMUNITY CABLEVISION LTD.; INTERLAKE CABLE TV LTD.; VALLEY CABLE VISION LTD.; WESTMAN MEDIA CO-OPERATIVE LTD. et HEADINGLEY COMMUNITEC LTD., titulaires des licences des entreprises de réception de radiodiffusion desservant les endroits susmentionnés, en vue de changer la distribution autorisée comme suit: en ajoutant la distribution de K58BP (CBS) Glasston (N.D.), un réémetteur du signal KXJB-TV (CBS) à Valley City (N.D.). Les titulaires susmentionnées conserveraient le signal autorisé de KXJB-TV (CBS) Valley City en tant que signal auxiliaire à celui de K58BP (CBS) Glasston. Les demandes peuvent être examinées aux endroits suivants: - Winnipeg Videon Inc., 651, rue Stafford, Winnipeg, R3M 2X7 - Portage Community Cablevision Ltd. 25, 1ère rue sud ouest, Portage La Prairie, R1N 1Y6 - Bureaux municipaux de MacGregor, Rue Hampton est, MacGregor - Interlake Cable TV Ltd., 369 rue Eveline, Selkirk R1A 1N2 - L'Hôtel de ville, 377, rue Main, Stonewall - Centre municipal, 200, ave Eaton, Selkirk - L'Hôtel de ville, 639, Park Ave, beauséjour - Valley Cable Vision Ltd., 114, rue Stephen, Morden, R0G 1J0 - Bureaux municipaux de Carman, Winkler, Altona et Steinbach - Westman Media Co-Operative Ltd., 909, 24ème rue, Brandon, R7B 1Y5 - Bureaux municipaux de Carberry, Minnedosa, Rivers et Neepawa. Headingley communitec Ltd., Bureau municipal, Headingly, R0H 0J0.

Quiconque peut consulter la documentation complète touchant cet avis aux bureaux du titulaire de licence dont l'adresse est donnée ci-haut; au C.R.T.C., Edifice central, Les Terrasses de la Chaudière, 1 Promenade du Portage, Pièce 561, Hull (Québec); et aux bureaux régionaux du C.R.T.C. Édifice Kensington, 275, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba) R3B 2B3.

Les interventions doivent être envoyées au Secrétaire général, C.R.T.C., Ottawa (Ontario) K1A 0N2 et copie conforme à la requérante le ou avnt le 14 février 1985. Pour de plus amples renseignements vous pouvez contacter la direction des Audiences publiques du C.R.T.C. (819) 997-1328 ou 997-1027, ou les Services d'information du C.R.T.C. à Hull au (819) 997-0313 ou le bureau régional de Winnipeg (204) 949-6306.

Canada

CONDUCTEURS DEMANDÉS

Les Services communautaires du Manitoba sont à la recherche de conducteurs avec véhicules appropriés pour reconduire tous les jours des personnes handicapées chez elles à partir des ateliers suivants

A.R.C. Industries - Beauséjour
Kindale Occupational Centre - Steinbach
Atelier Rivière Rouge - Saint-Malo

Ils recherchent également les services de conducteurs de Grunthal et de Sainte-Anne pour conduire des gens à Steinbach et une personne dans le village de Pine Falls.

La période du contrat sera du 1er avril 1985 au 28 mars 1986. Veuillez faire parvenir votre demande par écrit, en y précisant votre tarif au kilomètre, avant le 31 janvier 1985, à

Gregg Pierce
Services communautaires Manitoba
C.P. 50
Beauséjour (Man.)
R0E 0C0

Pour plus de renseignements, appelez à frais virés au 268-1411

Les Services communautaires se réservent le droit de rejeter toute soumission

Nécrologie

Mme Irène Turenne

Le 13 janvier 1985, Mme Irène Turenne (née Lacasse), épouse de feu J. Hormisdas, est décédée à l'hôpital de Saint-Boniface, après une courte maladie.

La défunte laisse dans le deuil deux fils: Noël de l'Alberta et Emile et son épouse Béatrice de Saint-Boniface; six petits-enfants, quatre arrières-petits-enfants ainsi qu'une soeur Denise (Mme Victor Sicotte) et trois frères: Marius, Aurèle et Eudore Lacasse.

Les funérailles, sous la direction du salon funéraire Desjardins ont eu lieu à la Cathédrale de Saint-Boniface, le 16 janvier 1985.

La famille Turenne tient à remercier les médecins: Dr. C. Murphy, Dr. A. W. Alvi et le personnel du 5e E.C.U., les prêtres qui sont venus concélébrer: L'abbé H. Perron, Mgr A. Décosse, Père E. Turenne, Père G. Jolicoeur, Abbé A. Soucy et les six neveux qui ont accepté d'être porteurs.

Un merci spécial à Sr. A. Dorge, à la chorale et à l'organiste pour les chants, à la fois très appropriés et très touchants.

Merci aussi à toutes les personnes qui nous ont secondés par leur soutient personnel aussi bien par leurs offrances de messes et par leurs prières.

Marie Rose Jobin (née Charreyron)

À l'hôpital de Saint-Claude, le 21 décembre est décédée Marie Rose Jobin à l'âge de 105 ans et 9 mois.

Née à Annonay, France le 13 mars 1879, elle vint à l'âge de 13 ans avec sa famille s'établir à Saint-Claude.

Elle laisse dans le deuil trois filles: Emma et Romeo Aubin de Crystal Beach, Ontario, Cecile Lacroix de Winnipeg, Marie et Tom Clandinin de Saint-Claude; deux fils: Arthur et Albert et Jeanne de Saint-Claude. Elle laisse aussi dix-huit petits-enfants, dix-sept arrières-petits-enfants et deux arrières-arrières-petits-enfants. Elle fut précédée dans la tombe par son mari Edouard en 1916 et deux fils Emile en 1971 et Edouard en octobre 1984.

Les prières et la messe des funérailles eurent lieu en l'église de Saint-Claude le 24 décembre à 14h00.

La famille remercie les paroissiens de Saint-Claude, l'abbé Rodrigue Bouchard, les parents et amis pour leur témoignage de sympathie.

Commission de la Fonction publique du Canada — Public Service Commission of Canada

Hygiéniste dentaire

Santé et Bien-être Canada

Sioux Lookout, Ontario

Nous cherchons un(e) hygiéniste dentaire pour fournir le traitement préventif des maladies dentaires pour les patients autochtones qui habitent sur les réserves de la zone de Thunder Bay. La personne choisie enseignera aussi l'hygiène buccale et la nutrition appropriée à des groupes scolaires, aux parents et aux enseignants.

Vous cherchez à mettre à profit un diplôme d'une école d'hygiène dentaire reconnue et un permis de pratiquer dans une province du Canada. La connaissance de l'anglais est essentielle.

Nous offrons une rémunération située entre 24 693 $ et 27 631 $.

Adressez votre demande d'emploi et/ou votre curriculum vitae en indiquant le numéro de référence S-84-40-6597-9665-**W6F** à:

A. Lawrence
Commission de la Fonction publique du Canada
180, rue Dundas Ouest
Pièce 1100
Toronto, Ontario M5G 2A8
(416) 369-3137
Sans frais d'interurbain en Ontario: 1-800-268-8043

Date limite: Le 1er février 1985.

This information is available in English by contacting the person mentioned above.

La Fonction publique du Canada offre des chances égales d'emploi à tous

Canada

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU RONALD JEAN PAMBRUN, de la ville de Winnipeg au Manitoba, technicien.

Toutes réclamations contre la succession ci-haut mentionnée doivent être déposées à l'étude des soussignés, au 185, boulevard Provencher, pièce 201, Winnipeg (Manitoba) R2H 0G4, le ou avant le 22 février 1985.

DATÉ à Winnipeg au Manitoba le 16 janvier 1985.

TEFFAINE, TEILLET ET BENNETT
Procureurs de la succession

CN RAIL

APPEL D'OFFRES

Service de traiteur pour les équipes d'entretien des services techniques
Régions des Montagnes, des Grands Lacs, du Saint-Laurent et pour les équipes interrégionales du réseau

Les travaux consisteront en la fourniture d'environ 1 092 500 repas à environ 110 équipes et des services de buanderie pour les draps de lit requis pour ces équipes à divers endroits sur le réseau de CN RAIL.

Nous accepterons la réception des soumissions jusqu'à 15 h, heure normale de l'Est, vendredi 1er février 1985.

Les documents relatifs aux soumissions peuvent être obtenus de

Bureau de l'ingénieur régional du chef — Régina
Porte 460, 123 rue Main — Winnipeg
Winnipeg (Manitoba) R3C 2P8

Pour renseignements complémentaires, téléphoner au (514) 877-8754

La compagnie se réserve le droit de rejeter toute soumission, si basse soit-elle.

Bureau de l'ingénieur en chef
Canadien National
Montréal (Québec)

COLLÈGE COMMUNAUTAIRE DE SAINT-BONIFACE

COURS D'INFORMATIQUE

Séminaire Lotus sur IBM pc.

Lotus 123 s'adresse à toute personne intéressée à la planification, la prévision, l'inventaire, le classement, l'analyse boursière, la préparation des soumissions, la gestion des budgets, etc. Le cours ne demande aucune connaissance préalable des micro-ordinateurs.

Ce séminaire sera répété aux trois dates suivantes:

du 1er février 1985 au 22 février 1985
le vendredi de 13h00 à 16h00
Frais d'inscription: 75$ (disquette incluse)

du 4 mars 1985 au 14 mars 1985
le lundi et le mercredi de 18h00 à 21h00
Frais d'inscription: 75$ (disquette incluse)

du 15 avril 1985 au 25 avril 1985
le lundi et le mercredi de 18h00 à 21h00
Frais d'inscription: 75$ (disquette incluse)

(Veuillez noter que le nombre d'inscriptions est limité).

INF 400 Logiciels d'application

L'utilisation des logiciels d'application dont les chiffriers (spreadsheet), les logiciels intégrés et les logiciels d'utilisation bureautique.

du 31 janvier 1985 au 16 mai 1985
le jeudi de 18h00 à 21h00
Frais d'inscription: 60$

Crédits: 3 crédits dans le cadre du Certificat en informatique appliquée.
Prérequis: 12e année ou expérience jugée pertinente.

(Veuillez noter que le nombre d'inscriptions est limité).

COURS DE MARKETING

Introduction au Marketing - Le marketing en tant que fonction de l'entreprise et en tant que philosophie de l'entreprise. Les quatre variables du marketing. Le comportement du consommateur et le marché: les variables économiques, psychologiques et sociologiques qui influencent le comportement du consommateur.

du 6 février 1985 au 24 avril 1985
le mercredi de 19h00 à 22h00
Frais d'inscription: 55$
Professeur: Gérald Dorge

COURS DE LEADERSHIP

Un premier dans une série de 5 cours dans lequel le/la participant(e) pourra:

- améliorer sa confiance en soi
- améliorer sa participation en groupe
- comprendre les différents rôles nécessaires au bon fonctionnement d'un groupe.

le vendredi 8 février 1985 de 19h30 à 22h30
et le samedi 9 février 1985 de 9h00 à 12h00
et de 13h00 à 16h00
Frais d'inscription: 25$

Inscriptions en personne ou par téléphone au Secrétariat avant le 1er février 1985.

Le Collège se réserve le droit d'annuler des cours si ceux-ci ne comprennent pas un nombre d'inscriptions suffisant.

Pour plus de renseignements, prière de s'adresser à:



Simone Gauthier
Collège communautaire de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
Saint-Boniface (Manitoba)
(Tél.: 233-0210)

Le Centre culturel franco-manitobain est à la recherche d'un(e)

Coordonnateur(trice) de tournées
(avec contrat)

Sous la direction du directeur général, ce coordonnateur sera responsable:

- d'identifier et de regrouper les présentateurs de spectacles;
- de contacter les comités culturels au Manitoba et d'organiser un ou des projets de tournée qui répondrait(ent) aux besoins;
- d'utiliser la tournée comme un outil de formation;
- d'organiser un ou des stages ou ateliers pour les présentateurs de spectacles.

Qualités requises:

- bonne connaissance du français parlé et écrit;
- bonne connaissance du milieu franco-manitobain, notamment les régions et les artistes;
- doit faire preuve d'initiative et de bon jugement.

Entrée en fonction - mars 1985

Salaire - à négocier

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 1 février à:

Le Directeur général
Centre culturel franco-manitobain
340, boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0G7

Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES, visant les projets ou services énumérés ci-après, adressées à l'Administrateur régional des services financiers et administratifs, district du Manitoba, Travaux publics Canada, 201-269, rue Main, Winnipeg (Manitoba) R3C 1B2, seront reçues jusqu'à 11h30 (heure centrale normale) à la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise du Bureau de distribution des plans, à l'adresse susmentionnée, numéro de téléphone 949-2372, sur versement du dépôt exigible.

PROJET

7010-W48/56-002 - Winnipeg (Manitoba)
Immeuble Fédéral
269, rue Main
Nettoyage régulier de l'intérieur et de l'extérieur

Date limite: **le vendredi 15 février 1985**
Dépôt: **50,00$**

AVIS

Antérieurement à la date limite de l'appel d'offres, une réunion se déroulera sur les lieux à 9h00 (HNC) le mardi 5 février 1985 au 2e étage dans la salle du conseil de l'immeuble Fédéral au 269, rue Main, Winnipeg (Manitoba). Les entrepreneurs sont priés de se mettre en rapport avec H. Luellman au numéro (204) 949-3153, avant la réunion. Seules seront étudiées les soumissions présentées par les entrepreneurs qui auront participé à la réunion à la date limite de l'appel d'offres.

INSTRUCTIONS

Le dépot afférent aux plans et devis doit être établi à l'ordre du Receveur général du Canada. Il sera remboursé sur retour des documents en bon état dans le mois qui suivra le jour de l'ouverture des soumissions.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Canada



Agriculture Canada

Prairie Farm Rehabilitation Administration — Administration du Rétablissement agricole des Prairies

REMPLACEMENT DE FENÊTRES

Des soumissions cachetées, seront reçues par le soussigné jusqu'à 14h00, heure locale de Régina, jeudi le 7 février, 1985, pour l'Édifice Peterson de l'ARAP, Saskatoon, Saskatchewan, Contrat 4 — Remplacement de Fenêtres. Le travail est situé sur le terrain de l'Université de la Saskatchewan, Saskatoon, Saskatchewan. Le travail consiste à fournir tout équipement, main d'oeuvre, services et matériaux nécessaires pour enlever complètement 144 fenêtres glissant verticalement et châssis existants et installer 144 fenêtres et châssis en aluminum neufs.

Les plans et spécifications peuvent être consultés aux endroits suivants:

(1) Bureaux locaux de la Bourse des Constructeurs ou de l'Association des Constructeurs situés à Edmonton, Calgary, Winnipeg, Saskatoon et Régina;

(2) Bureau d'Administration de Mécanique des Sols de l'ARAP situé dans l'Édifice de Mécanique des Sols Peterson sur le terrain de l'Université de la Saskatchewan;

(3) Bureau Régional d'Ingénierie de l'ARAP (Saskatchewan), 5e étage, Immeuble Moterwell, 1901 rue Victoria, Régina, Saskatchewan S4P OR5.

Les plans, spécifications et formules de soumission peuvent être obtenus à l'adresse suivante sur versement d'un dépôt de cinquante dollars (50$) payé en espèces, ou sous forme d'un chèque bancaire établi à l'ordre du receveur général du Canada. Ce dépôt sera remboursé sur retour des documents en bon état dans le mois suivant le jour du dépouillement des offres.

Ingénieur Préposé aux Contrats
5e étage, Immeuble Motherwell
1901 rue Victoria
Régina, Saskatchewan S4P OR5
Tél. (306) 359-5265

Les seules offres retenues seront celles présentées sur les formules fournies par l'ARAP et remplies selon les conditions établies dans les documents de soumission, et accompagnées avec garanti, en quantité et sous la forme spécifiée dans les documents de soumission.

Les gens intéressés sont conseillés de prendre les documents de soumission de l'Ingénieur Préposé aux Contrats à l'adresse cidessus, pour être certain de recevoir les avertissements supplémentaires.

La soumission la plus basse ou toute autre ne seront pas nécessairement acceptées.

A.F. Lukey
Directeur, Service de Génie
ARAP

Canada

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

DÉCISION

Les Communications Par Satellite Canadien Inc. Décision CRTC 85-14. Toronto (Ont.) **Documents connexes:** décision CRTC 81-252 du 14 avril 1981, décision CRTC 83-216 du 8 mars 1983 et avis public CRTC 1983-86 du 27 avril 1983. Suite à l'avis public CRTC 1984-250, le Conseil approuve la demande de modification de la licence de radiodiffusion de réseau présentée par les Communications Par Satellite Canadien Inc. (CANCOM), en vue de faire passer de 6,80$ à 7$ le tarif mensuel total maximal applicable à son bloc de huit signaux de télévision (4 canadiens et 4 américains). Cette proposition s'appuie sur la mise en oeuvre d'un barème de tarifs dégroupé qui permettra d'obtenir une parité entre les tarifs mensuels aplicables aux signaux canadiens et américains individuels. La CANCOM est actuellement autorisée à imposer un tarif mensuel maximal de 4$ pour les quatre signaux de télévision canadiens fournis en bloc et un maximum de 2,80$ pour les quatre signaux américains distribués de façon dégroupée. Dans sa proposition actuelle, la CANCOM propose d'introduire un barème de tarifs dégroupés "qui n'établirait pas de distinction entre les tarifs mensuels applicables aux signaux canadiens et américains individuels, et qui donnerait aux affiliées la souplesse voulue pour choisir entre les signaux offerts par la CANCOM, en conformité des lignes directrices du CRTC sur l'équilibre, sans leur imposer le tarif global actuellement applicable au bloc de signaux canadiens." Le Conseil est convaincu que la majoration proposée de 20 ¢ du tarif mensuel total maximal applicable au bloc de huit signaux de télévision de la CANCOM est justifiée sur le plan économique. Il note en outre que, conformément à l'engagement initial de la CANCOM, elle continuera de distribuer gratuitement à ses affiliées ses signaux radiophoniques canadiens autorisés. Le Conseil estime que le dégroupement des tarifs applicables à la distribution de signaux canadiens s'inscrit dans le cadre de la préoccupation exprimée par le Conseil dans des décisions et des avis antérieurs. Le Conseil précise de nouveau que la principale responsabilité de la CANCOM demeure l'extension des services de radiodiffusion canadiens aux collectivités plus éloignées et mal desservies.

Où puis-je lirre les documents du CRTC? Les documents du C.R.T.C. peuvent être consultés dans la "Gazette du Canada", partie 1, aux bureaux du C.R.T.C. et dans la section référence des bibliothèques publiques. Les décisions du Conseil concernant un titulaire de licence peuvent être consultées, à ses bureaux, durant les heures normales d'affaires. Vous pouvez également obtenir copie des documents publics du C.R.T.C. en rejoignant le Conseil à: Ottawa/Hull (819) 997-0313; Halifax (902) 426-7997; Montréal (514) 283-6607; Winnipeg (204) 949-6006 et Vancouver (604) 666-2111.

Canadä

PROJET DE RÉSIDENCE À SAINT-BONIFACE POUR HANDICAPÉS MENTAUX

Une maison pouvant accommoder de quatre à six personnes handicapées mentalement ouvrira ses portes prochainement.

Cette annonce s'adresse à des personnes âgées de 35 ans et plus, parlant français, et désireuses de vivre dans une ambiance française.

La maison en question est située dans le vieux Saint-Boniface résidentiel.

Une directive du département des services sociaux provinciaux précise qu'un tiers du nombre des futurs résidents devront provenir d'institutions provinciales telles que le Manitoba Developmental Centre de Portage-la-Prairie.

Pour s'enquérir sur ce projet, dirigé par le Coin Amitié Inc., comme pour faire demande de résidence, veuillez s.v.p. vous adresser à:

Monique Everton au 237-1015 (bureau) ou au 222-8459 (résidence).

LA DIVISION SCOLAIRE DE LA RIVIÈRE ROUGE NO. 17

est à la recherche d'un(e)

secrétaire administratif(ve)

1. Démontrer de l'initiative en administration de soutien
2. Avoir une très bonne connaissance orale et écrite de l'anglais et du français
3. Posséder une vitesse minimum de soixante (60) mots la minute en dactylo et connaissance du fonctionnement d'une machine télétraitement
4. Responsable directement au directeur général et au secrétaire trésorier

ENTRÉE EN FONCTION: aussitôt que possible après le 15 février

SALAIRE: 14,000$ - 20,000$ dépendant des qualifications et de l'expérience

S'il vous plaît envoyer votre curriculum vitae avant le 15 février 1985 à:

Omer Fontaine, Directeur général
Division Scolaire de la
Rivière Rouge No. 17
Saint-Pierre-Jolys, Manitoba
R0A 1V0



Public Works
Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES, visant les projets ou services énumérés ci-après, adressées à l'Administrateur régional des services financiers et administratifs, district du Manitoba, Travaux publics Canada, 201-269, rue Main, Winnipeg (Manitoba) R3C 1B2, seront reçues jusqu'à 11h30 (heure centrale normale) à la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise du Bureau de distribution des plans, à l'adresse susmentionnée, numéro de téléphone 949-2372.

PROJET

No. 000723 - pour Lockport (Manitoba)
Écluse et barrage de St. Andrews
Remplacement du toit de l'atelier

On peut aussi consulter les documents de soumission au bureau de la Winnipeg Construction Association.

Date limite: Le vendredi 8 février 1985
Dépôt: Néant

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Canadä

Commission canadienne des transports
Division de l'Ouest

UNE ENQUÊTE DES EMBRANCHEMENTS FERROVIAIRES

SOUMISSION DES MÉMOIRES

Le gouvernement du Canada, par le décret C.P. 1984-4145 du 20 décembre 1984, a ordonné à la Commission canadienne des transports de procéder à une enquête et de faire un rapport sur les possibilités et les solutions de rechange relatives aux embranchements ferroviaires touchés par l'abandon, en vue d'assurer à un coût minimum le réseau ferroviaire le plus efficace, le plus rentable et le plus fiable.

La Commission doit examiner les aspects suivants des embranchements ferroviaires, qui constituent un résumé du mandat de l'étude officielle de la CCT:

(A) Les possibilités du transport ferroviaire sur courtes distances au Canada, y compris la détermination des exigences en financement et d'exploitation et des conséquences de l'exploitation d'un tel transport. Déterminer si le transport sur courtes distances améliorerait la capacité, l'efficacité, la rentabilité et la fiabilité de l'ensemble du réseau.

(B) Les répercussions sur les transports, et les exigences financières et relatives à l'exploitation, des activités, aux élévateurs hors-ligne dans l'Ouest canadien, y compris les activités aux élévateurs de ligne touchés par l'abandon d'embranchements ferroviaires, ainsi que des activités dans les régions isolées, comme celle de la rivière de la Paix.

(C) Les normes actuelles de réfection d'embranchements en vertu du Programme de remise en état d'embranchements des Prairies financé par le gouvernement fédéral, qui mettent surtout l'accent sur les possibilités de remise en état sélective de lignes qui pourraient être exploitées efficacement et de façon rentable selon des normes différentes, et sur la possibilité d'accroître les travaux de remise en état en suivant ces normes, ainsi que de faire des appels d'offres pour assurer la rentabilité des dépenses effectuées.

(D) Dans le cas du transport du grain sur les embranchements des Prairies visés par la politique d'abandon d'embranchements, les diverses façons possibles d'acheminer ce grain depuis les installations des producteurs jusqu'aux marchés, y compris le camionnage pour compte propre, le camionnage commercial et le transport sur demande, ainsi que l'utilisation accrue de droits de passage communs.

(E) L'entretien de l'infrastructure actuelle, y compris les emprises de chemin de fer, pour faciliter l'instauration de services ferroviaires nouveaux et innovateurs.

Les personnes et les organismes intéressés sont invités à soumettre un mémoire dans le cadre de l'enquête et d'aviser la Commission, avant le 1er mars 1985, s'ils ont l'intention de le faire. Les documents dûment remplis devront parvenir du Secrétaire de l'enquête au plus tard le 1er avril 1985 afin que nous puissions les examiner et tenir d'autres consultations avant l'échéance du 30 juin 1985.

Toute personne désirant présenter un mémoire devrait obtenir une copie du décret du conseil et du mandat de l'enquête en faisant la demande par écrit à la Commission ou en téléphonant, à frais virés, au numéro (306) 975-5201.

La Commission peut demander de rencontrer les personnes ou les organismes qui ont déposé des mémoires en avril et en mai 1985, aux fins de consultation ou pour fournir des renseignements supplémentaires.

Veuillez prendre note que l'enquête ne portera que sur les questions établies dans le décret du conseil et le mandat de l'enquête.

Toute demande de renseignements concernant cette enquête devra être faite comme suit à la Commission:

Par courrier ou en personne:

R.W. Lebell
Secrétaire de l'enquête
Commission canadienne des transports
350 nord, 3e avenue
3ième étage
Saskatoon (Saskatchewan)
S7K 6G7

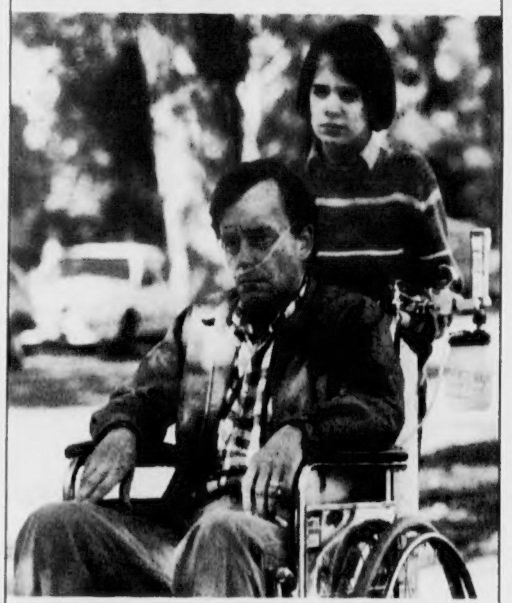
Par téléphone:
(306) 975-5201

Le Commissaire, James M. McDonough — Président de l'enquête
Le Commissaire, Robert J. Orange — Membre
Le Commissaire, David H. Chapman — Membre

Canadä

LA PRÉVENTION DES MALADIES DU TRAVAIL

Mieux vaut prévenir que guérir.



La maladie du travail est comme un accident qui arrive au ralenti. Parfois son cheminement est si lent que personne, même pas la victime, ne se rend compte de ce qui se passe.

Les nouvelles technologies peuvent être accompagnées de risques insoupçonnés. Et avec le temps, les matériaux et l'équipement dont on a l'habitude peuvent se révéler dangereux pour la santé.

Tout patron a la responsabilité de se tenir au courant des risques que peuvent présenter les matériaux nouveaux et anciens.

Il doit informer ses employés sur ces risques et prendre les mesures appropriées pour garantir la plus grande sécurité possible. Pour sa part, l'employé doit prendre des précautions lorsque celles-ci s'imposent.

La législation manitobaine sur la sécurité et l'hygiène du travail assure aux employés et aux administrateurs des possibilités de consultation, de discussion et d'apprentissage.

Mais les lois sont impuissantes sans la volonté.

Unissons nos efforts pour éviter les malheurs.

Environnement et
securite et hygiene
du travail
Manitoba



Comment se servir de la poste.

«C'est simple. On met un timbre de 32¢ sur l'enveloppe et on la dépose dans une boîte aux lettres.»

Bien sûr… mais la poste, c'est aussi beaucoup plus! On n'en est plus aujourd'hui à l'époque où la poste n'offrait que quelques services. Elle peut même maintenant transmettre vos messages par satellite, à la vitesse de la lumière!

L'éventail des services postaux s'est élargi. Et les anciens services de base se sont transformés, pour mieux répondre aux besoins des gens d'aujourd'hui.

Nous pensons que la poste peut faire beaucoup plus pour vous. Voici donc un aide-mémoire, bref et précis, des services postaux que vous pouvez utiliser tous les jours ou dans les occasions spéciales. Vous pouvez accélérer la livraison du courrier en mettant un affranchissement suffisant et en indiquant l'adresse de l'expéditeur et les codes postaux.

Lettres

(Courrier intérieur, sauf mention contraire.)

1 Quand on a besoin du service ordinaire.

Courrier de 1re Classe

Tarif: 0,32 $ les premiers 30 g, 0,37 $ pour les États-Unis et 0,64 $ outremer (pour les premiers 20 g).

Spécifications: Enveloppes préaffranchies en vente à votre bureau de poste.

Délai de livraison: De 1 à 3 jours habituellement (selon la distance à couvrir ou le fuseau horaire).

2 Quand on veut la preuve que ça s'est rendu.



Poste certifiée

Tarif: 1,06 $ en sus de l'affranchissement normal. Les ensembles Poste certifiée sont en vente à votre bureau de poste.

Caractéristiques: Un exemplaire de la signature du destinataire recueillie sur réception est automatiquement retourné à l'expéditeur. Un double est conservé au bureau de poste pour les cas d'enquête.

Délai de livraison: Selon la classe de courrier utilisée. Plus rapide avec la Livraison exprès.

3 Quand on veut une preuve que ç'a été envoyé.



Courrier recommandé

Tarif: 1,96 $ en sus d'un affranchissement de 1re Classe.

Caractéristiques: Comprend une assurance d'une valeur de 100 $, qui peut être augmentée jusqu'à 1 000 $. Une preuve d'expédition vous est remise automatiquement. La signature du destinataire est conservée dans nos dossiers durant 24 mois. Très sûr: la lettre est munie des papiers nécessaires, alors qu'elle est acheminée par la poste.

Délai de livraison: Comme pour le courrier de 1re Classe. Plus rapide avec la Livraison exprès.

4 Quand on veut qu'une lettre se déplace rapidement.

Vite.

Livraison exprès

Tarif: 1,06 $ en sus de l'affranchissement de 1re Classe.

Caractéristiques: Livraison 7 jours par semaine dans les grandes villes. Peut être associée à la Poste certifiée et au Courrier recommandé.

Délai de livraison: De 1 à 2 jours habituellement, selon la distance et le fuseau horaire. Peut se faire le jour même, avec Telepost ou Intelpost.

Plus vite.

Messageries Poste prioritaire (livraison le lendemain)

Tarif: Exemples de tarifs pour une lettre de moins de 1 kg: de Québec à Toronto, 7,95 $. De Vancouver à Fredericton, 12,83 $.

Caractéristiques: L'expédition peut se faire de tout bureau de poste affichant le symbole des Messageries Poste prioritaire. Service de ramassage offert dans certaines villes.

Délai de livraison: Le lendemain dans la plupart des villes canadiennes.

Encore plus vite.

Courrier électronique

TELEPOST: Copie de votre message livrée le lendemain.

Tarif: 3,85 $ les 50 mots ou moins, dictés à un opérateur de Telepost pour livraison au Canada.

Caractéristiques: Même impact qu'un télégramme. Rapidité de la poste électronique. Pas de limite à la longueur du message. Le message peut être:
- dicté par téléphone à un bureau de télégramme CNCP;
- remis à un comptoir CNCP.

Autres moyens d'accès offerts aux entreprises; par exemple, par le télex, par EOS, par la WP Mail ou par bande magnétique.

Délai de livraison: Le lendemain dans la plupart des grandes villes du Canada. Peut se faire le jour même avec la Livraison exprès.

INTELPOST: Un fac-similé (une photocopie de très bonne qualité) de votre lettre ou document peut être expédié en quelques minutes dans l'une des 25 villes au Canada, ou l'un des 22 pays, qui font partie du réseau.

Tarif: 4 $ la page. Également offert avec Livraison exprès. De 5 à 12 $ la page pour l'étranger, selon la destination (Livraison exprès généralement comprise).

Caractéristiques: Reproduction très fidèle du document original de tout format jusqu'à 21,5 cm sur 35,5 (8½ po sur 14). Original retourné à l'expéditeur le jour même.

Délai de livraison: Peut se faire le jour même si l'expédition se fait avant 17 h et par Livraison exprès (et compte tenu des fuseaux horaires). Sinon, le lendemain. Ramassage au bureau de poste également offert.

Colis

(Courrier intérieur, sauf mention contraire.)

1 Quand on a besoin du service ordinaire.



La poste aux colis.

Tarif: Par exemple, pour un colis de 2 kg: de Montréal à Toronto, 1,59 $. D'Edmonton à Halifax, 2,39 $.

Caractéristiques: Très économique lorsque le temps n'est pas l'objectif premier. En option: preuve de livraison avec assurance et envoi c.r. Poids maximum: 30 kg.

Délai de livraison: De 1 à 5 jours entre les grands centres, mais jusqu'à 10 jours pour les longues distances (d'une extrémité du pays à l'autre) ou pour les localités éloignées.

2 Quand on veut un service rapide.



Colis de 1re Classe

Tarif: Par exemple, pour un colis de 2 kg: de Montréal à Toronto, 2,97 $. D'Edmonton à Halifax, 6,10 $.

Caractéristiques: Ce service allie rapidité et économie. Colis expédiés par les moyens de transport les plus rapides. Preuve de livraison avec assurance, envoi c.r., preuve de livraison (Poste certifiée) et preuve d'expédition (Courrier recommandé), en option. Poids maximum: 30 kg.

Délai de livraison: En général, de 1 à 3 jours entre les grands centres, mais jusqu'à 7 jours pour les longues distances (d'une extrémité du pays à l'autre) ou pour les localités éloignées.

3 Quand on veut un service plus rapide.



Expédition de colis par Livraison exprès

Tarif: Par exemple pour un colis de 2 kg: de Montréal à Toronto, 4,03 $. D'Edmonton à Halifax, 7,16 $.

Caractéristiques: Les colis de Livraison exprès sont expédiés par les moyens les plus rapides et livrés 12 heures par jour, 7 jours par semaine, dans les grands centres. (Ailleurs, le destinataire est averti par téléphone de passer prendre son colis.) Preuve de livraison avec assurance, envoi c.r., preuve de livraison et preuve d'expédition, en option. Poids maximum: 30 kg.

Délai de livraison: Habituellement de 1 à 2 jours entre les grands centres et de 3 à 4 jours pour les longues distances ou les localités éloignées.

4 Quand on veut le service le plus rapide.



Messageries Poste prioritaire (livraison le lendemain)

Tarifs: Par exemple, pour un colis de 1 kg: de Montréal à Toronto, 7,95 $. D'Edmonton à Halifax, 12,03 $.

Le tarif de base varie selon la distance, de 6,94 $ à 20,40 $ pour le 1er kg, et de 0,53 $ à 4,50 $ pour chaque kg additionnel.

Caractéristiques: Les Messageries Poste prioritaire offrent leur service dans la plupart des bureaux de poste du pays. Service de ramassage offert dans certaines villes. Preuve d'expédition, signature sur livraison et assurance, comprises dans le tarif. Poids maximum: 20 kg. Pour plus de renseignements sur les Messageries Poste prioritaire, contactez votre bureau de Messageries Poste prioritaire.

Délai de livraison: Le lendemain dans la plupart des villes canadiennes.

Conservez cet aide-mémoire. Les renseignements donnés plus haut peuvent répondre à vos besoins de services postaux personnels. Vous pouvez obtenir gratuitement un exemplaire de notre brochure «Comment se servir de la poste» en remplissant et en postant le coupon ci-dessous. Pour tout renseignement supplémentaire sur les **services aux entreprises** ou sur tout autre service de la Société canadienne des postes, communiquez avec votre maître de poste ou un représentant du service à la clientèle.

Autres services pratiques

1 Quand on veut envoyer de l'argent.

Mandats-poste

Caractéristiques: Service offert dans tous les bureaux de poste. Encaissables sans frais dans tous les bureaux de poste et dans toutes les succursales de banques à charte. Montant maximum au Canada: 200 $, aussi disponible en dollars américains ou livres sterling. Reçu émis automatiquement. Preuve de réception disponible sur demande.

Tarif: 0,42 $ pour un mandat **émis et encaissé au Canada**. Jusqu'à 1,06 $ pour un mandat **émis au Canada et encaissé à l'étranger**.

2 Quand on veut expédier des valeurs.

Paquets d'argent

Caractéristiques: Transport sécuritaire des valeurs (liquidités, titres, bijoux, etc.) au Canada et aux États-Unis. Service de la 1re Classe. Le destinataire est averti de passer prendre son paquet. Il y a une assurance de base de 100 $.

Poids maximum: Au Canada, 30 kg. Aux États-Unis, 2 kg.

Tarifs: 4,24 $ jusqu'à 250 g; 6,36 $ de 250 à 500 g; 6,36 $ pour les premiers 500 g supplémentaires; 2,65 $ par 500 g additionnels, jusqu'à un maximum de 30 kg.

3 Quand on veut une adresse postale.

Casier postal

Caractéristiques: Accès commode à son courrier en dehors des heures d'ouverture: par exemple, les week-ends dans certains secteurs. Contrat d'un an (crédit accordé, quand le casier ne sert plus).

Tarifs: De 6,36 $ à 79,50 $ par année, selon les dimensions du casier et les options de livraison.

S.V.P. envoyez-moi un exemplaire de la brochure «Comment se servir de la poste».

Nom ______________________

Rue ______________________

Ville ______________________

Province ______________________

Code postal ______________________

Faire parvenir à:
Société canadienne des postes
Division du Pacifique
C.P. 7900
Vancouver
Colombie-Britannique
V6B 4Z5

VAN SOL

SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

On prend de l'avance.